Table des matières

1 PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT D'UTILITE PUBLIQUE CHARGE D'ASSISTER LA COMMUNE 3

2 PRÉALABLES 6

2.1 Décisions communales 6

2.2 Informations préliminaires 6

2.3 Présentation des acteurs de l'ODR 6

3 TIMING ET FIL ROUGE DE LA PARTICIPATION 7

3.1 Calendrier de l'opération de développement rural 7

3.2 Le fil rouge de la méthodologie de participation 8

4 INFORMATION ET CONSULTATION DE LA POPULATION 8

4.1 Élaboration du pré-diagnostic 8

4.2 Information de la population : documents d'appel 10

4.3 4.3. Réunions d'information et de consultation villageoises 12

4.3 4.3. Réunions d'information et de consultation villageoises 13
4.3.1. Calendrier et participants 13
4.3.2. Objectifs 13
4.3.3. Déroulement et méthodologie 14

4.4 Visites de villages 16

4.5 Publication d'une édition spéciale du Bulletin Communal sur le Développement Rural 18

4.6 Consultation des publics cibles 19
4.6.1. Les enquêtes jeunes 19
4.6.2. Réunion de consultation avec l'ACRF 21
4.6.3. Les enquêtes indépendants 22
4.6.4. La consultation des agriculteurs 23
4.6.5. La consultation des parents 24

5 ELABORATION DU PCDR PROPREMENT DIT 25

5.1 Réunion de travail sur la stratégie ODR avec le Conseil Communal 25
5.1.1. Objectifs 25
5.1.2. Déroulement et méthodologie 25
5.1.3. Résultats 25

5.2 Constitution de la Commission Locale de Développement Rural 27
5.2.1. Appel à candidatures 27
5.2.2. Réunion d'information préalable (17 janvier 07) 28
5.2.3. Installation de la CLDR 29

5.3 Travaux, réflexions et activités de la CLDR 31

5.3.1. CLDR 1 : 27 mars 2007 31
5.3.2. La visite de la commune par les membres de la CLDR 32
5.3.3. CLDR 2 : 12 juin 07 34
5.3.4. Visite de Lontzen : 5 septembre 2007 37
5.3.5. CLDR 3 : 27 septembre 07 38
5.3.6. CLDR 4 : 18 octobre 2007 40
5.3.7. Lancement d'une action concrète 41
5.3.8. CLDR 5 : 29 novembre 2007 46
5.3.9. Réunions des groupes de travail 47
5.3.10. Groupe-action 23 février 2008 49
5.3.11. CLDR 6 : 11 mars 2008 50
5.3.12. CLDR 7 : 10 avril 2008 55
5.3.13. Réunions de consultation pour l'aménagement d'espaces publics 56
5.3.14. Mise en place d'une coopération transcommunale en matière de développement durable 57
5.3.15. CLDR 8 : 14 octobre 2008 60
5.3.16. CLDR 9 : 23 octobre 2008 61
5.3.17. Réunions de présentation des esquisses d'aménagement d'espaces publics 62
5.3.18. CLDR 10 : 27 novembre 2008 65
5.3.19. CLDR 11 : 16 décembre 2008 65

ANNEXES

1 PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT D'UTILITE PUBLIQUE CHARGE D'ASSISTER LA COMMUNE

La Charte de la Fondation Rurale de Wallonie

Pour nous, le développement

C'est un processus…

- qui naît d'une démarche volontariste et participative,
- qui nécessite la mobilisation des ressources physiques et humaines d'un territoire,
- qui est mis en oeuvre dans le respect de l'identité de ce territoire, de ses potentialités, de ses faiblesses,
- qui articule diagnostic, objectifs et projets,
- qui aboutit à une programmation dans le temps et dans l'espace des actions à entreprendre.

C'est une dynamique…
C'est l'amélioration générale des conditions de vie et des structures économiques et sociales. C'est une expansion, un progrès, un essor durable d'un point de vue quantitatif et qualitatif ne se résumant pas à la croissance économique.

Le développement doit garantir à l'Homme de plus en plus de bien-être matériel mais aussi son émancipation, son épanouissement aux plans individuel et collectif. Le développement intègre donc les notions de démocratie, de citoyenneté et de responsabilité.

La Fondation rurale de Wallonie est, nous sommes

- un organisme privé, indépendant et pluraliste,
- en charge de missions de service public.

Nous œuvrons pour le développement des régions rurales de Wallonie par le soutien à des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux inscrits dans un programme global de développement.

Nous sommes :

- *des femmes et des hommes aux compétences multiples et complémentaires,*
- *organisés en équipes réparties en Wallonie,*
- *structurés en réseau, lui-même intégré dans un contexte européen.*

Nous avons un conseil d'administration, représentant toutes les formations politiques démocratiques composant le Parlement Wallon : ce pluralisme politique garantit notre indépendance et notre crédibilité.

Au quotidien, nous avons un rôle :

- *de relais,*
- *de conseil et de propositions,*
- *de dynamisation,*
- *d'expertise*
  - ⇒ auprès des habitants, de leurs associations, des pouvoirs locaux et des autres niveaux de pouvoirs ou institutions,
  - ⇒ auprès de la Région wallonne, de la Communauté française et de l'Union européenne.

Pour soutenir une politique de développement rural, nos principes essentiels :

- La participation citoyenne est une condition indispensable à la pertinence et au succès des programmes et projets mis en œuvre :
- *nous mobilisons les habitants et les associations pour qu'ils témoignent de leurs aspirations et participent au choix des actions à entreprendre.*
- Il faut donner aux acteurs locaux les éléments essentiels de prise de décision. Pour cela :
    - *nous travaillons par objectifs en coordination avec les acteurs locaux,*
    - *nous réalisons des diagnostics basés sur des données concrètes et sur les demandes de la population,*
    - *nous veillons à mettre en avant une vision globale de tous les aspects de la situation locale et de l'impact des décisions projetées.*
- L'apport d'idées nouvelles est primordial, c'est pourquoi :
    - *nous apportons des exemples transposables, des stratégies innovantes et des démarches inventives et créatives qui conduisent à la concrétisation de projets pilotes.*

En outre, nous sommes convaincus :

- Que le travail de terrain -le retour au concret- doit être au centre de notre dispositif d'actions. Il est le lieu de définition des attentes et donc de nos préoccupations,
- Que la Wallonie rurale est constituée de territoires diversifiés, qui nécessitent des approches spécifiques,
- Que le monde agricole est une composante essentielle de la ruralité,
- Qu'il faut utiliser les ressources locales dans une optique de développement durable,
- Que l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement sont des éléments essentiels du développement rural,
- Qu'il faut essayer de concilier les attentes de toutes les catégories de citoyens,
- Qu'il faut favoriser la complémentarité villes-campagnes.

Nos défis :

Les campagnes peuvent répondre aux exigences du XXIème siècle. Le milieu rural wallon est dynamique et participe au développement de la Wallonie. Nos défis sont donc :

- Faire en sorte que le milieu rural reste un lieu de vie et de travail,
- Anticiper l'évolution, devancer les événements et investir dans la prospective,
- Promouvoir le développement durable et préparer les générations futures : les intéresser et les motiver à participer au débat sur le monde de demain, leur apprendre à regarder et à comprendre leur environnement,
- Lutter contre les exclusions et favoriser l'intégration sociale,
- Développer des espaces de dialogue, de participation et de décision. Il faut créer et favoriser ces lieux d'inventivité, de créativité et de solidarité, les élus restant les ultimes décideurs,
- Travailler dans une perspective européenne. Le milieu rural doit être un atout majeur de l'essor de la Wallonie au sein de l'Europe.

Nos missions, confiées par la Région wallonne, sont :

- Informer, conseiller et accompagner les communes menant des opérations de développement rural,
- Jouer le rôle d'interface internationale pour faire connaître la réalité, le savoir-faire et les compétences wallonnes à l'extérieur au travers d'échanges d'expériences et valoriser des savoir-faire européens au bénéfice des régions rurales wallonnes,
- Être un centre de ressources et d'expertise spécialisé dans la collecte, le traitement et l'analyse des informations avec une approche globale et intégrée.

Pour les remplir au mieux, nous avons les objectifs suivants :

- Être une référence, un interlocuteur privilégié et un lieu d'innovation en matière de développement rural, de participation des habitants, d'assistance architecturale et urbanistique en milieu rural,
- Être une force de proposition vis-à-vis des acteurs et des intervenants du milieu rural,
- Être un porte-parole du milieu rural wallon,
- Renforcer notre capacité à améliorer les diagnostics participatifs de territoire et les documents stratégiques tels que les programmes communaux de développement rural, pour qu'ils soient des instruments de communication et de prise de décision toujours plus performants,
- Faire en sorte que le programme communal de développement rural devienne un outil de coordination des politiques communales,
- Nous former de manière continue et proposer des formations adaptées aux problématiques du milieu rural wallon,
- Améliorer toujours notre compétence pour une mobilisation citoyenne,
- Investir dans la communication et les relations humaines,
- Être une organisation souple, participative, adaptée aux besoins du milieu rural et de la société wallonne tout entière,
- Initier des partenariats, créer et participer à des réseaux, être un déclencheur de projets.

2 PRÉALABLES

2.1 Décisions communales

13.01.2003 **:** Décision du Conseil communal de Baelen de mener une Opération de Développement Rural sur son territoire

23.12.2004 **:** Désignation, par le Ministre de la ruralité, de la Fondation Rurale de Wallonie comme organisme accompagnateur de la commune.

13.06.2005 : Désignation de la WFG Ostbelgien comme Auteur de Programme.

12.03.2006 : Désignation des membres de la Commission Locale de Développement Rural par le Conseil communal

14.04.2009 : Approbation du projet de PCDR par le Conseil communal.

2.2 Informations préliminaires

13.03.2006 : Première information aux membres du Conseil communal avec pour objectif la présentation de l'Opération de Développement Rural, des Agents de la FRW et de l'Auteur de Programme ; explication du rôle de chacun ainsi que du rôle attendu des politiques.

14.03.2006 : Information au personnel communal ayant pour but une présentation de l'ODR et de ses acteurs ainsi qu'une explication du rôle attendu des employés dans le cadre de l'opération.

08.02.2007 : Information au nouveau Conseil communal, mis en place après les élections d'octobre 2006

2.3 Présentation des acteurs de l'ODR

José Xhauflaire,
Echevin en charge du développement rural

Anne-Marie Veithen, Auteur de Programme
Mélanie Malzahn, Agent de développement
Anne Klein, Agent de développement

3.1 Calendrier de l'opération de développement rural

La présentation des résultats de la consultation est envisagée sous l'angle chronologique.

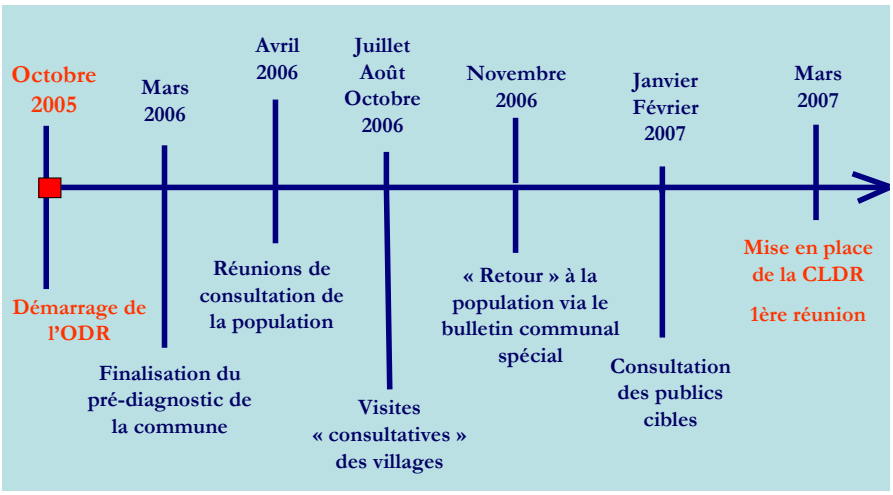

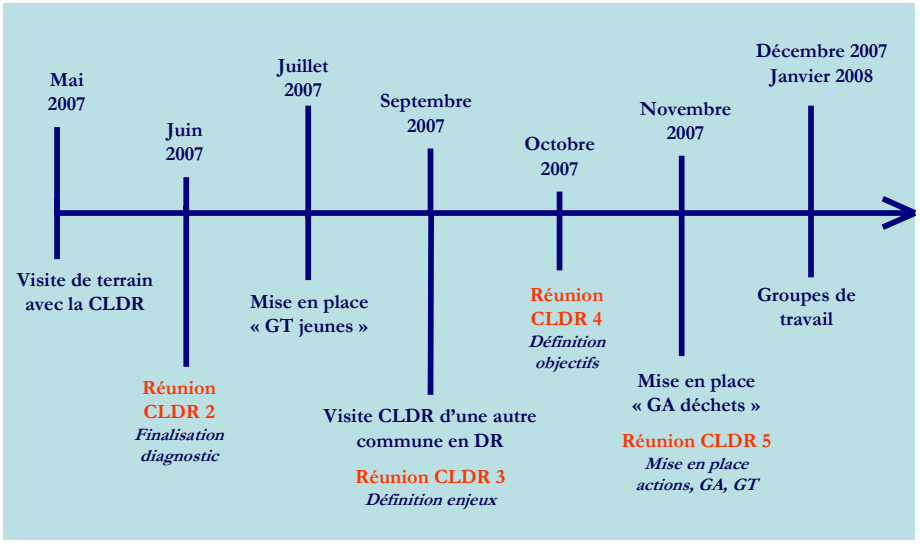

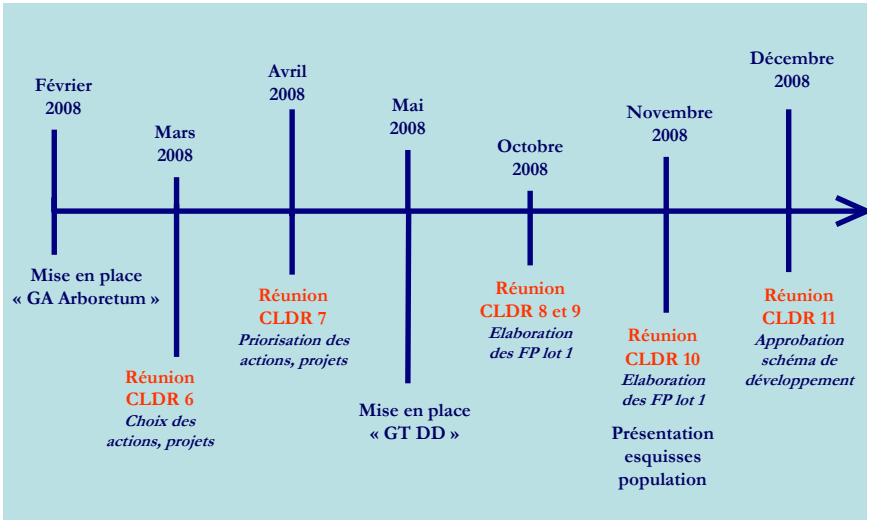

3.2 Le fil rouge de la méthodologie de participation

En fil rouge dans l'ODR : au-delà de la participation : l'IMPLICATION des habitants.

Celle-ci sera mise en lumière à différents stades de l'opération par ce personnage symbolique « zoomant » tantôt sur une méthodologie favorisant l'implication, tantôt sur une initiative, un engagement délibéré des acteurs de l'ODR.

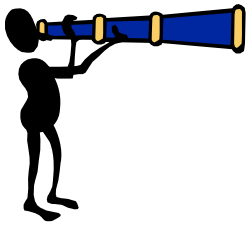

L'ODR a bénéficié d'une publicité régulière dans le bulletin communal. A chaque parution, une page lui était dédiée, intitulée : « Les nouvelles du DR ». D'abord mensuellement, en format noir et blanc, ensuite bimestriellement en format couleur. Les extraits du bulletin communal repris dans la partie 2 seront toujours identifiables grâce au petit logo suivant.

A suivre tout au long de la partie 2

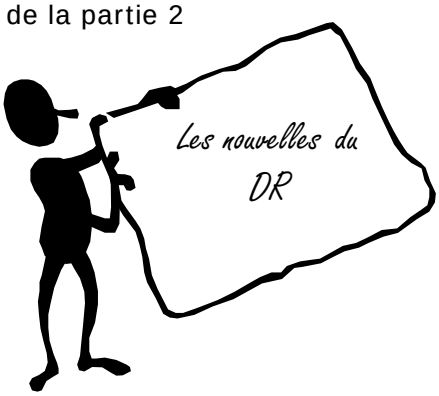

4 INFORMATION ET CONSULTATION DE LA POPULATION

4.1 Élaboration du pré-diagnostic

Préalablement aux consultations villageoises, un « pré-diagnostic » de la commune a été réalisé par l'auteur de programme, celui-ci étant présenté aux habitants lors des consultations afin d'enrichir l'analyse qu'ils font de leur territoire.

Cette première représentation de la commune a été élaborée à partir :

- des données recueillies pour la partie I, réalisée par l'Auteur de Programme.
- de la compréhension du territoire développée suit aux visites de terrain effectuées par les agents de développement les 17 et 19 janvier 06 ainsi que le 14 avril 06.
- de données récoltées auprès d'experts actifs sur le territoire. Voir tableau ci-dessous.
- d'avis et de préoccupations relayés par des acteurs locaux. Voir tableau ci-dessous.
- des points de vue des échevins consultés chacun sur les thématiques propres à leurs attributions. Voir tableau ci-dessous.

Date	Noms	Fonctions
10 janvier 06	M. Leboutte	Président Maison du Tourisme Pays de Vesdre
28 janvier 06	M. Thonard	DGA
7 février 06	M. Thonnont	Contrat Rivière Vesdre
27 février 06	M. Pieper	Ingénieur DNF Eupen
28 février 06	M. Doyen	Ingénieur DNF Malmedy
7 mars 06	M. Larondelle	Président commission agricole
20 mars 06	M. Fyon	Echevin
20 mars 06	M Meessen	Echevin
21 mars 06	M Beckers	Bourgmestre
21 mars 06	M. Capart	Secrétaire CPAS
23 mars 06	Mme Janssen	échevine
4 avril 06	M JM Beckers	Représentant de la minorité (écolo)
30 juin 06	M. Brandt	Président du syndicat d'initiative
30 juin 06	M. Tellen	président CCAT
3 juillet 06	Eric Geers	animateur bénévole du Bailus
11 octobre 06	M. Hausmann	police de Baelen
18 octobre 06	Mme Davenne	directrice d'école

Ces rencontres avaient 3 objectifs :

- informer du démarrage de l'Opération de Développement Rural dans le commune et des objectifs poursuivis au travers d'une telle démarche
- suggérer aux personnes rencontrées de diffuser l'information auprès de toute personne susceptible d'être intéressée par l'opération.
- approfondir l'analyse de la commune et enrichir le pré-diagnostic.

4.2 Information de la population : documents d'appel

Afin de multiplier les sources d'appel et d'information, six vecteurs ont été utilisés pour toucher les habitants de la commune. L'information a ainsi pu être non seulement étalée dans le temps, fonctionner en rappels, être parfois concise, parfois explicite, toucher des publics sensibles à des créneaux d'information différents.

- **Edition d'un article dans le bulletin communal**

4064 Baelenois
pour envisager l'avenir de leur commune ...
autant d'habitants, autant d'idées, autant d'avis
à partager pour un avenir commun

Votre commune a choisi de mener une Opération de Développement Rural.

Pourquoi ? Dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses habitants.

A quel niveau ? Par rapport à toutes les facettes de la vie en milieu rural telles que l'économie, la culture, le social et l'environnement.

Comment ? Par la mise en œuvre d'un ensemble d'actions et de projets cohérents dans le respect des caractéristiques propres, des potentialités et des faiblesses de la commune.

Mais encore ? En s'appuyant, d'une part, sur un diagnostic de la commune réalisé par un expert indépendant, mais surtout sur les réflexions et demandes de la population.

C'est pourquoi, nous faisons appel à vous, habitants de Baelen,
Venez nous dire comment vous voyez votre Commune DEMAIN.

Quatre soirées de consultation seront organisées dans les villages de votre commune (voir verso). Nous vous y attendons nombreux !

Anne Klein et Mélanie Malzahn,
vos agents de Développement
de la Fondation Rurale de Wallonie

- **Publication de communiqués de presse**

BAELEN • *Conseil communal* Le Jour Verviers 15.03.06

Développement rural : c'est parti !

Le programme communal de développement rural (PCDR) entre dans le vif du sujet à Baelen. Les premières réunions d'information auront lieu en avril.

SI LE CONSEIL communal de Baelen a déjà décidé en 2003 d'intégrer le programme de programme communal de développement rural (PCDR), c'est seulement maintenant qu'il entre dans le vif du sujet.

En effet, ce lundi soir, trois personnes de la FRW (la Fondation rurale de Wallonie, qui coordonne le programme) et de la WPG (la société de promotion économique pour l'est de la Belgique, l'auteur de projet) venaient présenter la procédure au conseil communal. Et des réunions d'information destinées aux habitants de la commune seront organisées en avril.

Si la commune de Baelen a décidé d'intégrer ce programme participatif, suivant en cela les bons exemples de Jalhay ou de Lontzen, c'est avant tout pour la manne de subsides qu'elle peut amener : 80 % du montant des actions déterminées par la commission locale de développement rural (composée de représentants des habitants) et validées par le conseil communal.

Étendue sur une dizaine d'années, cette opération vise à planifier le développement dans la commune à moyen terme. Après la détermination des objectifs souhaités – par exemple dynamiser l'association des commerçants, développer l'identité locale autour du patrimoine culturel, améliorer les liens entre ruraux et néoruraux... –, une liste de projets sera rédigée.

Ce lundi soir, outre des explications sur la procédure, les conseillers communaux ont pu entendre le prédiagnostic élaboré par la représentante de la WPG. Qui relève par exemple la jeunesse de la population, la croissance du logement en périphérie des deux centres, la taille moyenne relativement faible des entreprises...

Ce prédiagnostic devra être affiné par les représentants de la population, au sein de la commission locale de développement rural. Si cette dernière ne sera installée qu'en janvier 2007, d'ici là, le public sera informé du projet au cours de quatre réunions.

Elles seront organisées le 18 avril pour les habitants de Baelen centre et le 26 avril pour les alentours de Baelen (à 20 heures à la Castellerie à Baelen), le 20 avril pour Membach centre et le 27 avril pour les alentours de Membach (à 20 heures à l'ancienne maison communale de Membach).

Après cela, la procédure sera suspendue pendant quatre mois pour passer le cap des élections communales. Bref, on est encore loin de la réalisation des premiers projets de développement rural à Baelen, mais le mouvement est lancé.

B.B.

L'avenir de la commune de Baelen sera défini par ses habitants, au sein du programme communal de développement rural qui rentre vraiment dans sa phase concrète. LJ 834276

VITE DIT

La commune achète davantage de terrain

En novembre 2005, le conseil communal décidait d'acquérir un terrain de 5700 m² derrière la rue de l'Église, à Baelen. Mais suite au désistement d'un privé qui voulait acheter le restant du terrain mis en vente, la commune a l'opportunité d'acquérir un surplus de terrain. En tout, il s'agit de 12338 m², acquis pour 32 146 €.

Ce site abritera la kermesse, un espace dit «de convivialité» et une réserve naturelle. Un chemin de promenade sera également réalisé le long du ruisseau de Baelen, sur caillebotis, ce qui permettra de relier la route de Dolhain au pont de Medael.

Augmentation houleuse du cadre du CPAS

Les conseillers communaux se sont également penchés sur l'augmentation du cadre du CPAS (Centre public d'action sociale). Pour y inclure un emploi temps plein de puériculteur à la crèche «Les Coccinelles» (déjà engagée), ainsi qu'un mi-temps supplémentaire assistante sociale (à engager).

Cette dernière décision est manifestement sensible au sein de la majorité. L'échevin Maurice Fyon (exclu de la liste Union en vue des élections communales) préférerait en effet un engagement pour 7 mois et non à durée indéterminée, avant la réalisation d'un audit sur les besoins des services communaux. Une position qu'il sera seul à défendre au conseil contre les autres membres de la majorité et ceux de l'opposition Écolo, unis.

Commune 14

La commune de Baelen a décidé de mener une opération de développement rural ...

La Quinzaine Hebdo - n° 1115

Qu'est-ce donc?
Le développement rural est une occasion unique pour les habitants de participer au développement de leur commune, de leur village, de proposer leurs idées, et ainsi de prendre part aux orientations communales pour les années à venir.
Cette opération va se dérouler sur l'ensemble du territoire de l'entité communale. Elle a pour but d'entendre et de soutenir les idées et projets de la population qui visent à améliorer la qualité de vie dans la commune. Tous les domaines sont concernés: l'économie, le social, la culture, l'agriculture, le patrimoine, le logement, les infrastructures,...

Où en est-on?
Des réunions vont être organisées dès avril, dans les villages de la commune. Chaque habitant aura la possibilité de s'exprimer sur les problèmes vécus, les besoins, les atouts à valoriser, les aspirations,...quel que soit le domaine concerné.

A quoi tout cela va-t-il servir?
Au terme de ce travail de réflexion et sur base du diagnostic des forces et faiblesses de la commune, des objectifs précis de développement seront définis et des actions et projets concrets répondant aux objectifs seront mis en oeuvre.

Calendrier des réunions villageoises
Baelen, mardi 18 avril, salle la cantellerie, 20h
Membach, jeudi 20 avril, ancienne maison communale, 20h
Hameaux de Baelen, mercredi 26 avril, salle la cantellerie, 20h
Hameaux de Membach, jeudi 27 avril, ancienne maison communale, 20h
Deutschsprachige Bürger sind herzlich willkommen und werden die Möglichkeit haben, sich in ihrer Sprache auszudrücken!

Et pour accompagner la commune:
Anne-Marie Veithen, l'auteur de programme de la WPG, chargé d'élaborer le diagnostic de la commune (0496/12.94.33).
Anne Klein et Mélanie Malzahn, les agents de développement de la Fondation Rurale de Wallonie chargées de consulter la population (080/67.84.70). VE1506/VP

- **Envoi d'un toute-boîte dans toute la commune**

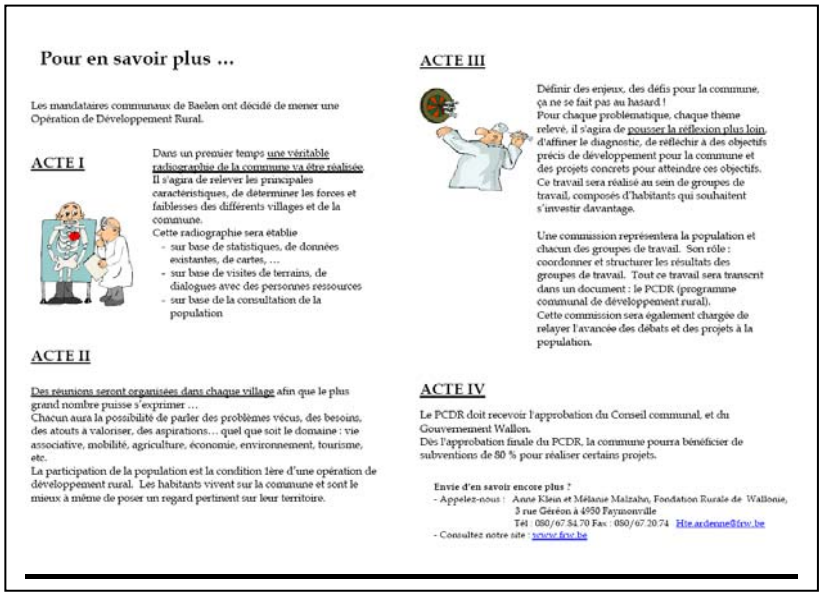

Pour en savoir plus ...

Les mandataires communaux de Baelen ont décidé de mener une Opération de Développement Rural.

ACTE I

Dans un premier temps une véritable radiographie de la commune va être réalisée.
Il s'agira de relever les principales caractéristiques, de déterminer les forces et faiblesses des différents villages et de la commune.
Cette radiographie sera établie
- sur base de statistiques, de données existantes, de cartes, ...
- sur base de visites de terrains, de dialogues avec des personnes ressources
- sur base de la consultation de la population

ACTE II

Des réunions seront organisées dans chaque village afin que le plus grand nombre puisse s'exprimer ...
Chacun aura la possibilité de parler des problèmes vécus, des besoins, des atouts à valoriser, des aspirations... quel que soit le domaine : vie associative, mobilité, agriculture, économie, environnement, tourisme, etc.
La participation de la population est la condition 1ère d'une opération de développement rural. Les habitants vivent sur la commune et sont le mieux à même de poser un regard pertinent sur leur territoire.

ACTE III

Définir des enjeux, des défis pour la commune, ça ne se fait pas au hasard !
Pour chaque problématique, chaque thème relevé, il s'agira de pousser la réflexion plus loin, d'affiner le diagnostic, de réfléchir à des objectifs précis de développement pour la commune et des projets concrets pour atteindre ces objectifs.
Ce travail sera réalisé au sein de groupes de travail, composés d'habitants qui souhaitent s'investir davantage.

Une commission représentera la population et chacun des groupes de travail. Son rôle : coordonner et structurer les résultats des groupes de travail. Tout ce travail sera transcrit dans un document : le PCDR (programme communal de développement rural).
Cette commission sera également chargée de relayer l'avancée des débats et des projets à la population.

ACTE IV

Le PCDR doit recevoir l'approbation du Conseil communal, et du Gouvernement Wallon.
Dès l'approbation finale du PCDR, la commune pourra bénéficier de subventions de 80 % pour réaliser certains projets.

Envie d'en savoir encore plus ?
- Appelez-nous : Anne Kleu et Mélanie Maizabe, Fondation Rurale de Wallonie, 3 rue Gérézon à 4950 Faymonville
Tél : 080/67.84.70 Fax : 080/67.20.74 Hte.ardenne@frw.be
- Consultez notre site : www.frw.be

- **Envoi d'un toute-boîte par village**

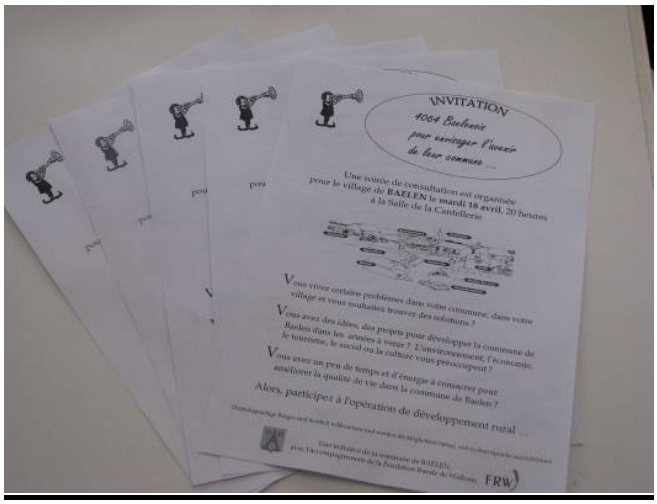

- **Apposition d'affiches**

- **Envoi d'un courrier à toutes les associations communales**

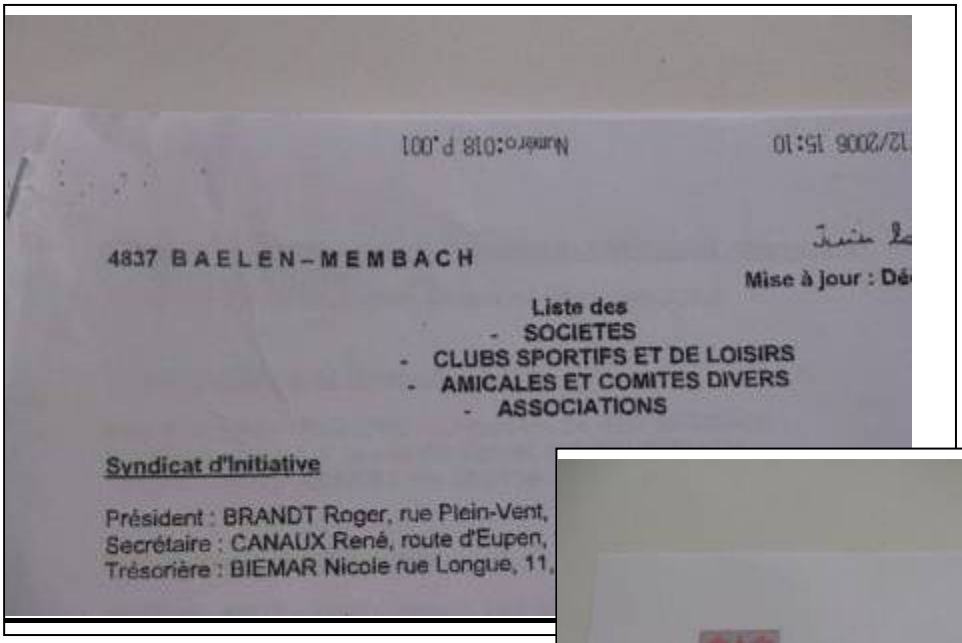

4837 BAELEN – MEMBACH

Mise à jour : Dé

Liste des
- SOCIETES
- CLUBS SPORTIFS ET DE LOISIRS
- AMICALES ET COMITES DIVERS
- ASSOCIATIONS

Syndicat d'Initiative

Président : BRANDT Roger, rue Plein-Vent,
Secrétaire : CANAUX René, route d'Eupen,
Trésorière : BIEMAR Nicole rue Longue, 11,

4.3

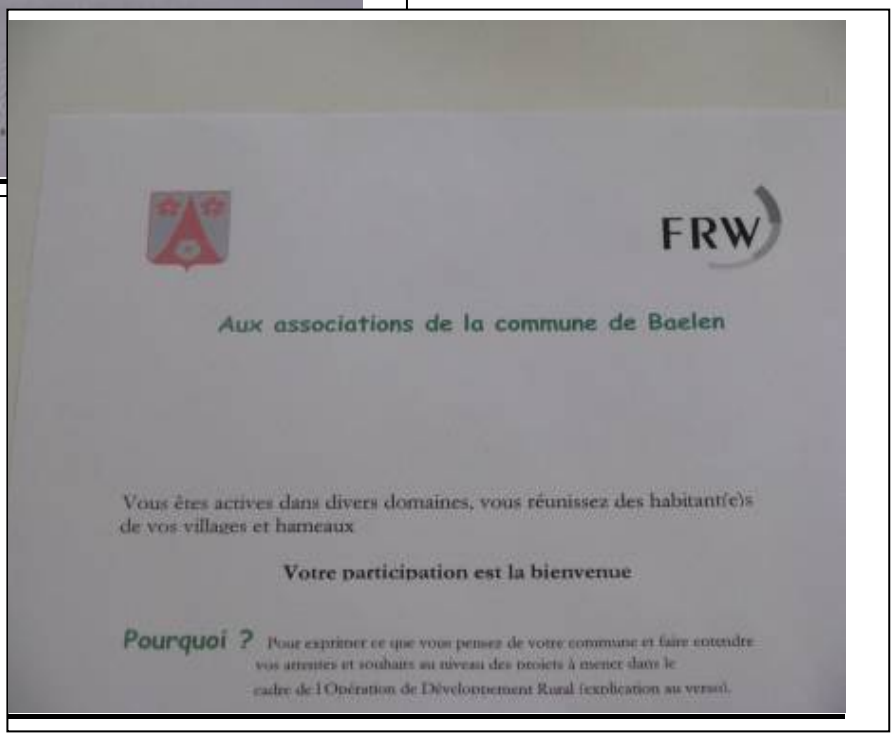

FRW

Aux associations de la commune de Baelen

Vous êtes actives dans divers domaines, vous réunissez des habitant(e)s de vos villages et hameaux

Votre participation est la bienvenue

Pourquoi ? Pour exprimer ce que vous pensez de votre commune et faire entendre vos attentes et souhaits au niveau des projets à mener dans le cadre de l'Opération de Développement Rural (explication au verso).

4.3. Réunions d'information et de consultation villageoises

4.3.1. Calendrier et participants

Quatre réunions ont été organisées par la Fondation Rurale de Wallonie pour les villages et hameaux de la commune.

Date	Village	Nombre de participants
18 avril 2006	Village de Baelen	33
20 avril 2006	Village de Membach	21
26 avril 2006	Hameaux et lieux-dits de l'ancienne commune de Baelen	30
27 avril 2006	Hameaux et lieux-dits de l'ancienne commune de Membach	5

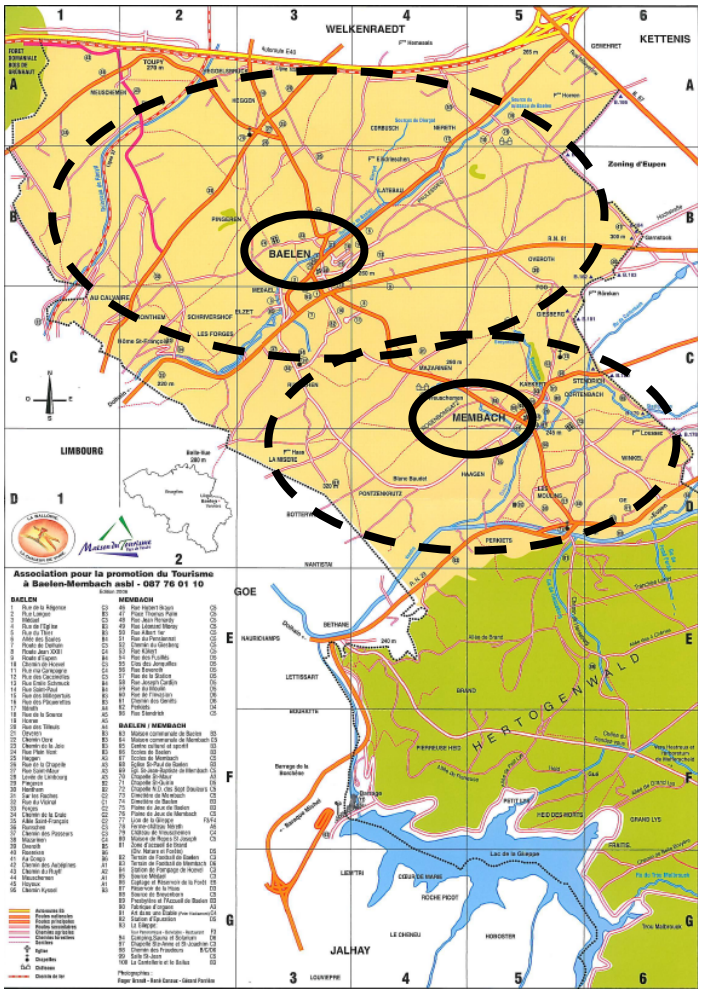

4.3.2. Objectifs

- Présenter l'échevin du DR, les Agents de développement, l'Auteur de Programme.
- Présenter le Développement Rural et son déroulement;
- Faire exprimer aux participants ce qu'ils pensent de leur commune;
- Présenter le pré-diagnostic de la commune;

– Entendre les souhaits et attentes des participants

4.3.3. Déroulement et méthodologie

Afin de permettre l'expression et l'implication de tous dans la formulation de ce 1er diagnostic, 5 temps ont été prévus :

A. Une réflexion et production individuelle suivie d'une mise en commun

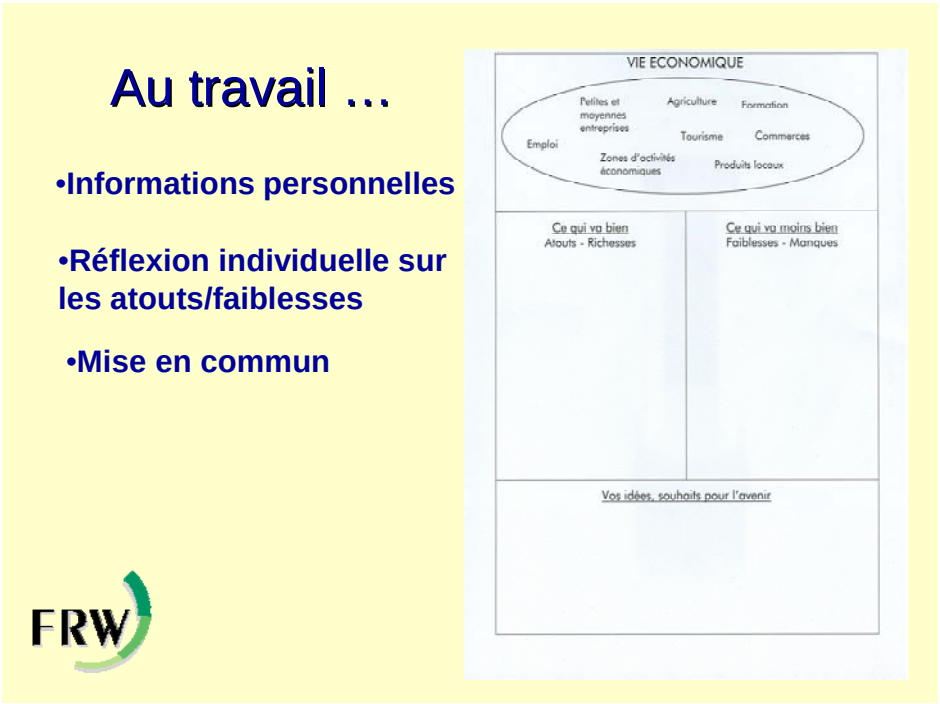

Le document de travail individuel invitait à noter les atouts/faiblesses de la commune, 4 grands thèmes étaient abordés : Vie économique, vie sociale, vie associative et cadre de vie.
Dans l'ovale : des sous-thèmes « pense-bête » pour être sûr d'avoir tout abordé.
Deux colonnes : ce qui va bien dans la commune, ses atouts, ses richesses et ce qui va moins bien dans la commune, ses faiblesses, ses manques.
Les participants sont invités à livrer le fruit de leurs réflexions. Prends la parole qui le souhaite, la consigne étant de ne pas juger ni débattre. Toutes les propositions sont notées au tableau. Chacun est invité à compléter son analyse personnelle et à ajouter l'un ou l'autre atout ou faiblesse dans son document personnel.

B. Enrichissement de l'analyse personnelle

Cet enrichissement de l'analyse personnelle s'est faite via la présentation du diagnostic de la commune par l'Auteur de programme.
Les participants étant invités à annoter, compléter, voire modifier leur analyse préalable (document de travail individuel) à l'écoute de cet exposé.

C. Travail en commun par groupes de 6 personnes selon une répartition dirigée.

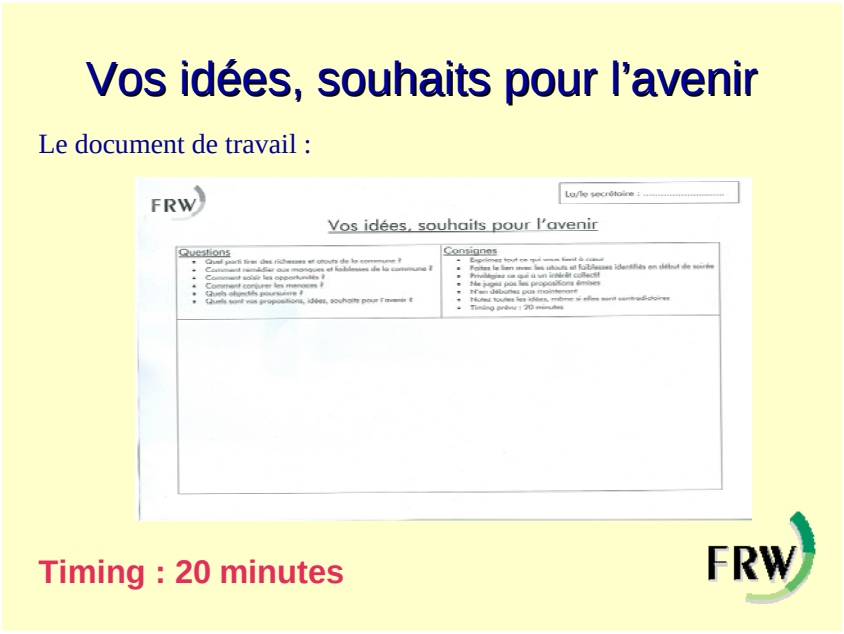

L'étape suivante consistait à réfléchir aux questions suivantes :

- Quel parti tirer des richesses et atouts de la commune ?
- Comment remédier aux manques et faiblesses de la commune ?
- Comment saisir les opportunités?
- Comment conjurer les menaces?
- Quels objectifs poursuivre?
- Quels sont leurs projets, idées, souhaits pour l'avenir ?

Les participants se sont rassemblés en sous-groupes de 6 personnes (répartition aléatoire en fonction des couleurs des attaches de documents), ils sont invités à désigner un secrétaire chargé de noter toutes les propositions. Les consignes sont les suivantes :

- Exprimer tout ce qui leur tient à cœur
- Faire le lien avec les atouts et faiblesses identifiés début de soirée
- Parler de ce qui a un intérêt collectif
- Ne pas juger les propositions émises
- Ne pas en débattre
- Noter toutes les idées, même si elles sont contradictoires
- Timing prévu : 20 minutes

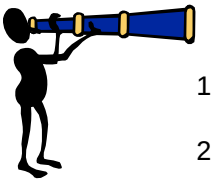

Sur la méthodologie

1. La possibilité d'une expression différée et anonyme via un document de travail à renvoyer via un courrier port payé.
2. La remise d'un document consultatif à chaque participant avec mission de le diffuser dans le voisinage (également possibilité de le renvoyer via le port payé).

D. Résultats

Une petite centaine d'habitants ont participé, soit près de 7 % des ménages de la commune.
Les villages étaient tous représentés (sauf Les Forges) et la répartition entre les différentes catégories d'habitants (hommes/femmes, anciens et nouveaux habitants) était équilibrée.
Toutefois, les jeunes (15 - 25 ans), les indépendants, les jeunes parents et les agriculteurs étaient peu présents.
Ces quatre catégories d'habitants ont fait par la suite l'objet d'une consultation ciblée.

Les participants ont donné leur avis sur les atouts et faiblesses de la commune, de leur village, que ce soit au niveau du cadre de vie, de la vie économique ou de la vie sociale.
Plus de 300 propositions ont été émises par les participants: intentions générales ou projets ponctuels. Elles ont porté principalement sur les villages, mais aussi sur le devenir de l'ensemble de la commune.

Suite à ces réunions, des comptes-rendus ont été rédigés, reprenant l'ensemble des constats et propositions (voir annexe 1).
Les éléments recueillis lors des 4 réunions de consultation ont ensuite été intégrés dans un compte-rendu commun.
Les propositions ont été passées en revue afin d'en dégager les actions, projets en cours et les actions, projets faciles à mettre en œuvre par la commune. Ce document a ensuite été remis au Collège.

4.4 Visites de villages

Objectifs

Ayant terminé nos premières réunions d'information-consultation villageoises peu avant les grandes vacances, nous nous sommes posé la question de savoir comment poursuivre une consultation qui n'avait pas suscité de rush, comment toucher d'autres habitants que ceux intéressés par la formule réunion-en-soirée, comment continuer à faire parler de l'ODR pendant les vacances, comment compléter le diagnostic, comment mobiliser davantage etc.
Il était également question de continuer à « occuper le terrain », faire vivre l'ODR et ne pas laisser retomber le « soufflé participatif » durant la période électorale (octobre 2006).

Pour répondre à ces multiples enjeux, nous avons imaginé des « visites » de villages dont les objectifs étaient les suivants :

- élargir et prolonger la consultation des habitants de la commune
- découvrir et faire découvrir leur village, mais aussi la partie non habitée du territoire (forêt et fagnes) aux habitants
- compléter le diagnostic de la commune
- favoriser l'échange convivial entre les habitants

Sur la méthodologie

La particularité de la formule consistait à ce que ces visites soient organisées par des villageois, pour des villageois. Les « candidats organisateurs » (appel fait lors des consultations) avaient à définir un parcours dans leur village, non pas un parcours « touristique », mais un parcours mettant en évidence les particularités, les spécificités de leur village, qu'elles soient visibles, matérielles ou invisibles, immatérielles. Une réunion fut organisée avec les organisateurs pour discuter du programme et des détails organisationnels.

Déroulement

Les visites ont eu lieu durant quatre dimanches des vacances d'été, environ une heure était consacrée à la visite du village/hameau (1h30 pour les deux plus grosses entités). Ainsi, deux villages étaient parcourus par demi-journée, la liaison entre les deux s'effectuant à pied.

La publicité de ces visites s'est faite via divers créneaux : un toutes-boîtes (recadrant le contexte des visites), un article dans le Bulletin Communal, et, créneau le plus porteur, des affichettes propres à chacun des villages que les candidats organisateurs eux-mêmes, se chargeaient de propager (commerces, lieux fréquentés du village et support pour appuyer l'information « bouche-à-oreille »).

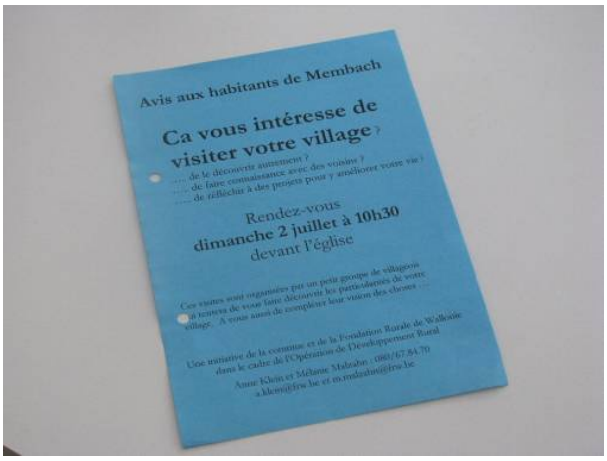

Les habitants étaient donc invités à venir découvrir leur village autrement, à compléter la vision des choses présentée par les candidats organisateurs, à faire connaissance avec des voisins (appel du coude aux néo-ruraux) ainsi qu'à réfléchir à des projets pour améliorer leur vie dans la commune.

Résultats

175 participants aux visites + les mandataires, des enfants et des chiens. Grâce à l'organisation de ces visites, ***quatre-vingt trois*** personnes n'ayant pas participé aux réunions villageoises ont ainsi été consultées. Le pourcentage des ménages sensibilisés passe donc à plus de 10 %. Celles-ci ont en outre émis le souhait d'être tenus informés des suites de l'ODR.
Beaucoup d'éléments pour compléter le diagnostic, des propositions, une visualisation « en direct » des souhaits émis, une occasion de contact entre habitants et mandataires sur le terrain, mais encore une (re)découverte du village par certains habitants, des organisateurs qui se sont mobilisés, investis plus que demandé, des artistes qui ont ouvert leurs portes à l'occasion des visites, et des rencontres entre voisins qui ne se connaissaient pas (voir annexe 2).

L'ensemble des données issues de la consultation, recueillies au travers des réunions villageoises ainsi que des visites estivales, ont été résumées dans un bulletin communal spécial (explication ci-dessous). Ces données ont également servi à la confection d'une 1ère version du tableau Atout-Faiblesses-Opportunités-Menaces.

4.5 Publication d'une édition spéciale du Bulletin Communal sur le Développement Rural

Arrivé au terme de nos investigations sur la commune et de la consultation tout azimuts de la population, nous avons livré à la population l'essence de notre et de leur diagnostic (voir point 1 de la partie 3 du PCDR). Ce bulletin communal remplace donc le traditionnel retour à la population et permet d'informer l'ensemble de la population.

La table des matières était la suivante :

- Ce qui fait la force de la commune
- Ce qui constitue ses faiblesses
- Qui, comment et combien d'habitants ont participé à la consultation

- Des éclaircissements sur les projets et services qui se révèlent peu ou mal connus des habitants,
- Des informations sur les travaux en cours,
- Des communications sur les « sujets brûlants » (carrière, égouttage, sécurité routière…)
- une invitation à continuer le travail commun via la création de la CLDR.

Evidemment, une matière importante qui a nécessité 13 recto-verso. Nous avons cependant estimé nécessaire d'aborder les points en grisés car comme dans beaucoup de communes, un même constat : des habitants mal-peu-sous-informés, réclamant davantage de communication et de transparence sur tout ce qui touche à leur commune. Pour cette raison, tant les petites questions sans importance que les gros soucis, qui font fortement réagir la population, ont trouvé réponses dans ce bulletin communal spécial qui nous l'espérons, a été considéré comme un document-ressource par la population.

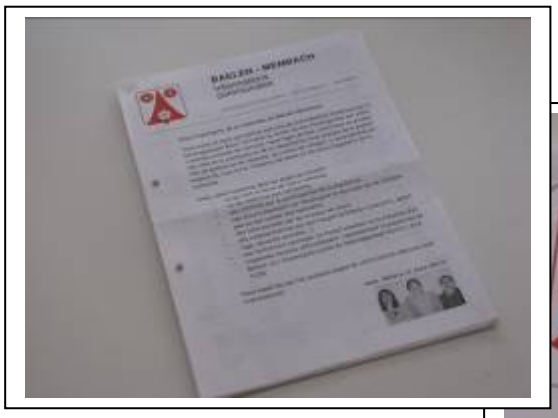

4.6 Consultation des publics cibles

L'objectif du développement rural étant de mettre en œuvre des projets et des actions qui tiennent compte ***des besoins*** des habitants de la commune, il était primordial de toucher les catégories de population peu présentes aux réunions de consultation et de les associer à la réflexion sur le devenir de leur commune.

4.6.1. Les enquêtes jeunes

Parce que les bénéfices des projets réalisés dans le cadre d'une ODR concernent aussi et peut-être surtout les jeunes, ceux-ci ont fait l'objet d'une consultation singulière …

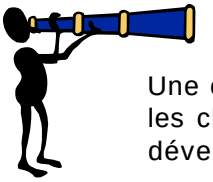

Sur la méthodologie

Une enquête portant sur leur souhait de continuer à vivre ou non à Baelen plus tard, les changements pour améliorer le village ou la commune, ce qu'ils proposaient de développer en priorité a été diffusée via 3 créneaux :

- le dépôt auprès de toutes les associations comptant des jeunes avec charge pour celles-ci d'assurer leur propagation
- le recrutement de jeunes Baelenois candidats enquêteurs. 22 jeunes (2 par hameaux) ont été mobilisés et coachés par les AD. Ils se sont chargés non seulement de contacter et de convaincre 5 jeunes de leur hameau mais se sont également assuré du remplissage (correct) des enquêtes, de leur récupération et dépôt à l'AC.
- Les enquêtes ont également été mises en ligne sur le site communal.

Nonante jeunes se sont exprimés au travers de cette enquête largement diffusée par leurs pairs. (voir annexe 3).

Ils sont :

52 filles et 38 garçons

69 jeunes de Baelen et 21 de Membach

67 jeunes de moins de 18 ans et 23 jeunes de plus de 18 ans

Ils pratiquent tous à quelques exceptions près **une ou plusieurs activités sportives**, et ce principalement dans la commune.

Ils sont plus de 70 à n'éprouver **aucune difficulté de déplacement** que ce soit pour vous rendre à l'école, au travail ou vers le lieu où vous pratiquez vos loisirs.

Leur sentiment concernant votre village ….

73 d'entre eux **souhaitent continuer à habiter Baelen-Membach** plus tard.
12 jeunes ne le souhaitent pas et 5 ne savent pas encore se prononcer.

⇒ **Pourquoi ils l'aiment ….**

Parce qu'il est petit, paisible, **calme** (pour 30 d'entre eux),
Parce qu'il est vert, **campagnard**, offrant de belles promenades (pour 23 d'entre eux),
Parce qu'il est **convivial**, que l'entente est bonne et les voisins sympas (pour 29 d'entre eux),
Parce que **tout le monde se connaît** (pour 26 d'entre eux).

Ce qu'ils souhaitent :….

⇒ **Un village qui bouge** : ils sont 43 jeunes à souhaiter l'augmentation des infrastructures sportives, à savoir : un hall sportif, un terrain multisports (skate parc, volley, tennis, ….), 25 à attendre davantage d'activités sportives, 24 à souhaiter la mise en place d'un parcours vitae en forêt, ….
⇒ **Un village qui vit** : ils sont 32 jeunes à souhaiter plus d'animations dans les villages et plus d'activités à destination des jeunes, 33 à désirer la création de lieux de rencontre, 22 à espérer la création d'un local jeunes dans les 2 villages, 16 à vouloir que soient encouragés les contacts entre voisins et 9 à souhaiter rapprocher les 2 villages par des activités, des rencontres, …
⇒ **Un village qui s'équipe** : ils sont 23 jeunes à souhaiter l'aménagement de plaines de jeux, 22 à vouloir davantage de pistes cyclables, 13 à désirer une nouvelle école mieux adaptée au nombre d'enfants, …

Pour d'autres : des commerces, plus de bus, plus de sécurité dans le village sont souhaités ; pour d'autres encore, une meilleure déco pour Noël, le passage d'un glacier dans le village, un terrain de foot synthétique, des abris bus, la mise sur pied d'un comité de jeunes, l'agrandissement du Bailus, l'amélioration du local Patro, des fêtes de quartier, etc, etc ….
Tous les détails des résultats de l'enquête ont été mis en ligne sur le site communal.

Une trentaine de jeunes nous ont en outre fait part de leur souhait de s'impliquer davantage et de faire partie d'un « groupe projets jeunes ». Leur première action (facile, rapide, mobilisatrice, sans gros investissement financier) a consisté en l'organisation de jeux inter-quartiers. Ludique et festive, cette première action eut le mérite de fédérer une centaine de jeunes de la commune sur un projet commun, de les introniser représentants de leur quartier et de les inciter à faire un pas vis-à-vis des jeunes nouvellement installés dans la commune (points bonus en récompense).

Le « plus » au niveau de l'ODR : cette action avec les jeunes a permis de les familiariser avec la notion de Développement Rural, mais aussi de faire connaître les membres de la CLDR, les AD, les animateurs jeunesse.
Mais le plus important pour les AD est d'avoir pu constituer un fichier d'adresses des jeunes référents et de les avoir personnellement identifiés (surtout les plus intéressés et… intéressants).

4.6.2. Réunion de consultation avec l'ACRF

Etant donné la moindre représentativité des femmes lors des réunions de consultations, et parce que l'association intègre des membres jugées dynamiques, mi-novembre, une réunion de consultation a été organisée avec l'ACRF. 16 participantes ont été entendues sur leur perception des atouts et faiblesses de leur territoire ainsi que sur leurs propositions pour améliorer la qualité de vie dans la commune.

Elles ont principalement souligné l'importance d'améliorer la communication en général dans la commune et sollicité des investissements en faveur de publics tels que les jeunes ménages, les usagers faibles et la jeunesse.

4.6.3. Les enquêtes indépendants

Afin de donner à la dimension économique l'importance qu'elle mérite dans les projets de la commune pour les années à venir, les acteurs économiques et/ou pourvoyeurs d'emplois locaux ont été sollicités pour remplir un questionnaire (voir annexe 3).
Les résultats de cette enquête, dont la synthèse a été également communiquée via le site internet de la commune et le bulletin communal, ont permis de mieux évaluer la situation économique de la commune et ont également servi de base de réflexion pour le groupe de travail qui a réfléchi à l'avenir économique de la commune.

Résultats

Sur les 130 entreprises et indépendants ayant leur siège sur le territoire communal et contactés pour répondre à l'enquête, 27 entreprises (20 %) ont répondu à l'appel.

Qui occupent-elles ?
- 31 gérants/indépendants,
- 52 employés,
- 118 ouvriers,
- 7 apprentis
- 24 autres personnes (sous-traitants, pensionnés, etc.).

Stop ou encore ?
Sur les 27 entreprises, 21 indiquent clairement qu'elles souhaitent maintenir leur activité, 5 envisagent une augmentation du personnel et seulement 1 entreprise souhaite remettre son activité.

Leurs clients ?
Même si la majorité du chiffre d'affaires est réalisé en Belgique et plus particulièrement dans l'arrondissement de Verviers, quelques entreprises réalisent une part non négligeable de leur chiffre d'affaires à l'export en Europe (Allemagne, Pays-Bas, Grand-Duché, France, Italie) ou dans le reste du monde (Russie, Chine, Taiwan, Chili).
Ce constat montre que même de très petites entreprises sont dynamiques pour trouver de nouveaux marchés !

Bien situées ?
Bien que la majorité des entreprises soit localisée en-dehors du parc d'activités de Baelen, 18 entreprises (67 %) estiment que leur situation est intéressante, entre autres à cause de la bonne accessibilité locale et régionale.
La presque totalité des répondants ne souhaite pas déménager et ne rencontre pas de problèmes de parking ou d'accès, mis à part quelques soucis de signalisation, d'accès limité en tonnage ou d'adresse.

Des potentialités pour elles à Baelen ?
- la bonne accessibilité
- des manifestations à mieux promouvoir
- une zone d'activités à créer
- des terrains bon marché à mettre à disposition

Des freins au développement pour elles à Baelen ?
- les interdictions de tonnage pour les livraisons
- le mauvais état des routes
- le manque de conscientisation du conseil communal

- la faiblesse du secteur de l'Horeca et du tourisme, dont la promotion pourrait apporter un dynamisme dans les villages.
- des coûts sociaux élevés
- et surtout la difficulté de trouver des apprentis et des ouvriers qualifiés

HELP …
Par rapport à l'aide que la commune pourrait apporter, les demandes sont également diverses :

- s'intéresser de manière plus concrète au monde entrepreneurial,
- privilégier les achats locaux,
- profiter du bulletin communal pour présenter les entreprises installées sur le territoire de la commune,
- rendre accessible le parc d'activités aux TPE,
- distribution plus matinale du courrier,
- stabilisation du réseau électrique,…

4.6.4. La consultation des agriculteurs

En ce qui concerne les agriculteurs, nous envisagions une réunion de consultation conventionnelle. La question était (comme souvent) de savoir comment attirer ce public, qu'adjoindre à la réunion pour la rendre alléchante ?? Une information sur les diversifications possibles ? Une intervention de la FWA ? Le visionnage de la cassette « Le bonheur est-il toujours dans le pré des agriculteurs Franchimontois » pour donner un exemple de projet concret initié dans le cadre d'une ODR ?

<u>Sur la méthodologie échange base avec pop + question</u>

Afin d'attirer ce farouche public, une réunion préparatoire fut organisée avec 3 agriculteurs (personnes ressources) de la commune. Ceux-ci estimaient la profession à la fois sur-informée, sur-sollicitée, mais aussi esseulée. Leur proposition : une simple soirée de consultation privilégiant l'échange convivial. . Outre de précieux conseils sur le fonds et la forme à donner à notre réunion, ceux-ci ont eux-mêmes émis la suggestion de se répartir et de se charger de la distribution de l'invitation en main propre à leurs collègues agriculteurs

L'appel des pairs a fonctionné, quasi tous les agriculteurs de la commune étaient présents et ont apprécié pouvoir (déjà) faire connaissance et échanger avec l'ensemble des agriculteurs de la commune sur les thématiques qui les concernent. Souhait de leur part de remettre à l'agenda ce type de rencontre. Outre l'intérêt de cet échange, ceux-ci ont eu l'occasion de compléter les informations recueillies sur la situation de l'agriculture à Baelen ainsi que de faire connaître les besoins du monde agricole de Baelen.

En réunion, les agriculteurs ont dans un premier temps été informé de la perception (globalement positive) du monde agricole par les non-agriculteurs ainsi que de leurs propositions pour l'avenir. Les participants ont ensuite pu livrer leurs réflexions, réactions.
Dans un 2ème temps, ils ont été interrogés sur les aspects qu'ils jugeaient favorables et défavorables à l'agriculture dans la commune, sur les projets les plus intéressants qu'ils souhaiteraient développer pour le mieux-être du monde agricole, ainsi que sur la nécessité d'informations, formations dans différents domaines.
Afin d'investiguer toutes les thématiques liées au monde agricole, un « pense-bête » a permis de faire le tour des sujets.
Enfin, pour démontrer la possibilité de mettre en œuvre projets et dynamiques qui concernent leur profession, une vingtaine d'exemples réalisés ailleurs leur ont été présentés.

<u>Résultats</u> : Population et agriculteurs s'entendent pour dire qu'il existe une réelle difficulté de cohabitation entre agriculteurs et non-agriculteurs : manque d'échanges, de solidarité, de compréhension mutuelle.

A souligner, la position des non-agriculteurs, qui apprécient l'existence d'une agriculture traditionnelle, a taille humaine et qui estiment nécessaire de s'adapter à l'évolution de l'agriculture, d'aider les agriculteurs, d'encourager leur diversification, et de revaloriser le monde agricole.
Face à cela, des agriculteurs sur la défensive, estimant partager la responsabilité de la dégradation de l'environnement (moindre qualité de l'eau, arrachage de haies, emploi d'engrais et de pesticides…) avec les habitants et les autres acteurs économiques. Estimant également être soumis à des attentes et des exigences (ouverture, altruisme, discrétion, propreté, choix écologiques avant choix économiques, …) que les non-agriculteurs ne s'imposent pas eux-mêmes.
L'analyse qu'ils font de leur situation économique est pessimiste, ils considèrent que leur activité ne génère pas d'énormes gains, et estiment leur profession assistée, tirant sa principale subsistance des primes.
Le maître mot de la soirée : DIALOGUE à instaurer entre non-agriculteurs et agriculteurs. Un dialogue souhaité pour une meilleure compréhension de leur fonctionnement, parfois critiqué, souvent complexe. Selon eux, le principal projet à développer pour le mieux-être du monde agricole consiste à rédiger une charte précisant les contraintes liées à la résidence en milieu rural (voir annexe 3).

4.6.5. La consultation des parents

Autre public, moins représenté lors de nos réunions de consultation, les jeunes parents. Logique, moins disponibles en raison de leur emploi du temps très rempli et/ou d'enfants à garder en soirée, cette catégorie d'habitants devait dès lors être approchée via un autre biais.
Ainsi, fin novembre, avec l'accord de la direction, un courrier assorti d'un « mot d'explication » a été remis dans les mallettes de tous les enfants scolarisés dans la commune, soit environ 250 ménages touchés.
L'usage de l'incitant « port payé par le destinataire » pour susciter le renvoi des documents n'a hélas pas généré les résultats attendus. Très peu de réponses nous sont parvenues.

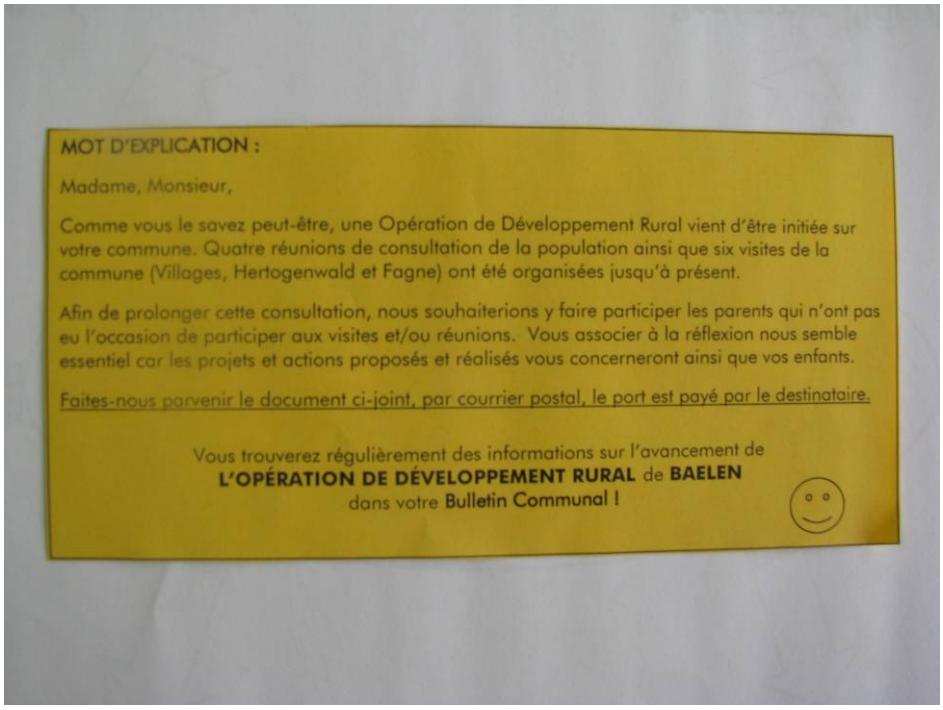
MOT D'EXPLICATION :

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez peut-être, une Opération de Développement Rural vient d'être initiée sur votre commune. Quatre réunions de consultation de la population ainsi que six visites de la commune (Villages, Hertogenwald et Fagne) ont été organisées jusqu'à présent.

Afin de prolonger cette consultation, nous souhaiterions y faire participer les parents qui n'ont pas eu l'occasion de participer aux visites et/ou réunions. Vous associer à la réflexion nous semble essentiel car les projets et actions proposés et réalisés vous concerneront ainsi que vos enfants.

Faites-nous parvenir le document ci-joint, par courrier postal, le port est payé par le destinataire.

Vous trouverez régulièrement des informations sur l'avancement de
L'OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL de **BAELEN**
dans votre **Bulletin Communal !**

5 ELABORATION DU PCDR PROPREMENT DIT

5.1 Réunion de travail sur la stratégie ODR avec le Conseil Communal

5.1.1. Objectifs

Une réunion organisée début février, avait pour objectif premier d'informer les nouveaux mandataires (élections octobre 2006) sur l'Opération de Développement Rural.
Ceux-ci ont ensuite été invités à faire-part de leurs attentes et de leurs craintes vis-à-vis de l'Opération et dans un troisième temps, à faire le bilan des aspects positifs et négatifs de leur commune, le bilan de son évolution, pour terminer par les changements espérés via l'Opération de Développement Rural (voir annexe 4).

5.1.2. Déroulement et méthodologie

Attentes - craintes
Chaque conseiller reçoit 3 cartons rouges (=les craintes) et 3 cartons verts (=les attentes) à annoter. Les cartons sont ensuite rassemblés et mélangés (pour garder l'anonymat), lus à l'assemblée, fixés sur le mur en deux colonnes et par sous-thème. S'ensuit, une discussion.

Appréciation du territoire
Les conseillers sont amenés à partager leur vision de la commune (en tant que territoire). Pour ce faire, les conseillers reçoivent un ensemble de cartons de couleurs verts, rouges et jaunes ainsi que des feuillets « idées thématiques » sur les forces, faiblesses et changements.
Pendant 10 minutes chacun réfléchit et note les éléments sur les cartons qui sont ensuite rassemblés, lus, et illustrés sur 3 cartes via création d'une légende.

Changements espérés suite à l'Opération de Développement Rural
Les conseillers reçoivent deux cartons sur lesquels ils sont invités à indiquer via un mot clef, leurs souhaits de changements attendus dans le cadre de l'ODR. Les conseillers annotent les cartons, ceux-ci sont ensuite lus et collés au mur.

5.1.3. Résultats

Douze conseillers dont le bourgmestre ont participé à cette soirée, 4 étaient absents.

Attentes - craintes
Les attentes : des échanges, une dynamique, un diagnostic et une stratégie, une aide financière
Les craintes : un manque d'implication, une lutte de pouvoir, des longueurs, des incohérences.

Appréciation du territoire
Les atouts, éléments remarquables : la nature, le potentiel « nature », la localisation de la commune, son taux d'emploi, …
Les problèmes, risques et inconvénients : une nature en danger, un manque de services, un manque d'infrastructures, une mobilité interne contrariée, des difficultés sociales, un territoire à aménager, une place à trouver
Les changements repérés depuis 10 – 15 ans : de grandes infrastructures, la croissance de la population, une permutation de l'affectation du sol, un mode de vie moins convivial, une offre de services qui se réoriente.

Changements espérés suite à l'Opération de Développement Rural

Une commune Verte, des déplacements facilités, des citoyens actifs, de réels échanges, une commune qui se trouve

Les réflexions produites à l'occasion de cette séance de travail seront transposées sur cartes informatisées afin de permettre une vue d'ensemble des forces, faiblesses et de l'évolution de la commune, ainsi que la vision des changements espérés.
Ce même travail avec ces mêmes objectifs sera proposé à la CLDR qui aboutira, elle aussi à la production de 4 cartes.
L'étape suivante a consisté à confronter les perceptions des uns et des autres (Conseil communal, CLDR, Auteur de Programme et Fondation Rurale de Wallonie) au travers des cartes et à en concevoir une synthèse.

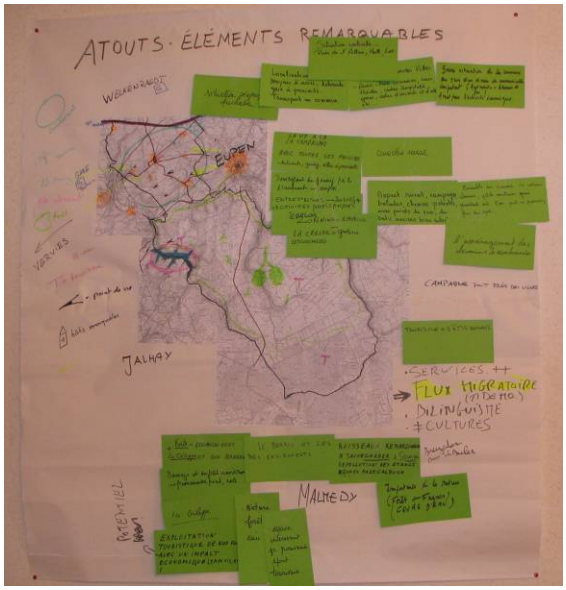

5.2 Constitution de la Commission Locale de Développement Rural

5.2.1. Appel à candidatures

Différents médias ont été utilisés pour motiver les habitants à participer à l'élaboration et la mise en œuvre du PCDR : articles dans le bulletin communal et dans la presse locale, courriers personnalisés aux participants aux diverses réunions de consultation, …

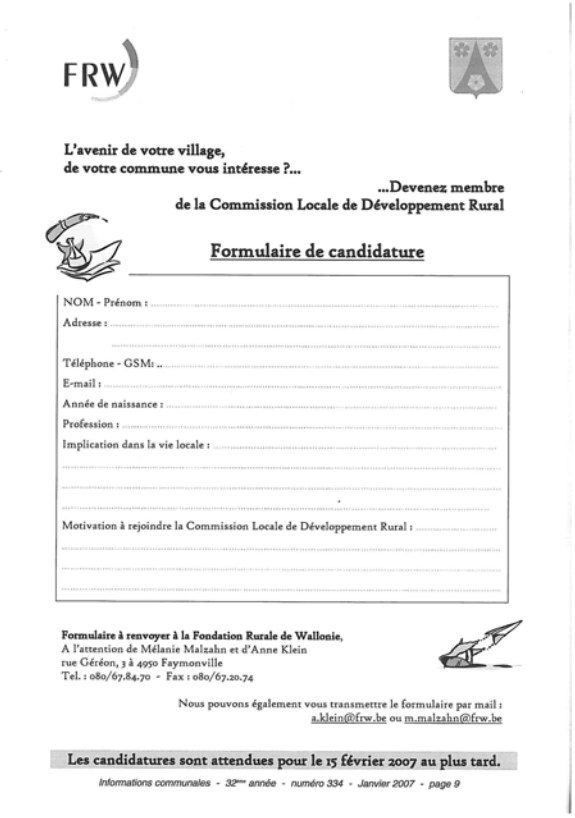

FRW

L'avenir de votre village,
de votre commune vous intéresse ?...

...Devenez membre
de la Commission Locale de Développement Rural

Formulaire de candidature

NOM - Prénom :
Adresse :
Téléphone - GSM: ..
E-mail :
Année de naissance :
Profession :
Implication dans la vie locale :
Motivation à rejoindre la Commission Locale de Développement Rural :

Formulaire à renvoyer à la Fondation Rurale de Wallonie,
A l'attention de Mélanie Malzahn et d'Anne Klein
rue Géréon, 3 à 4950 Faymonville
Tel. : 080/67.84.70 - Fax : 080/67.20.74

Nous pouvons également vous transmettre le formulaire par mail :
a.klein@frw.be ou m.malzahn@frw.be

Les candidatures sont attendues pour le 15 février 2007 au plus tard.

Informations communales - 32ème année - numéro 334 - Janvier 2007 - page 9

BAELEN • *Commission des habitants*

Réunion d'information

Le Jour Verviers 05.01.07

VOICI venu le moment de mettre en place une commission représentative des habitants (CLDR), qui aura pour mission de définir la stratégie de développement de la commune, les défis que ses habitants pourraient s'engager à relever, les projets et actions à réaliser sur le territoire. Pour les habitants de Baelen, le moment est venu de s'impliquer en intégrant la « Commission Locale de Développement Rural ». Une réunion d'information sera organisée le mercredi 17 janvier à 20 h à la cafétéria du Foyer culturel, rue de la Régence, 1 à Baelen. Pour ceux qui ne peuvent y participer ou qui estiment en savoir assez pour s'engager, il suffit de compléter et renvoyer la fiche de candidature en ligne sur le site internet de la commune ou que l'on vous enverra à votre demande.

Anne Klein et Mélanie Malzahn, Fondation Rurale de Wallonie, 3 rue Géréon à 4950 Faymonville. Tél : 080/67 84 70 Fax : 080/67 20 74 hte.ardenne@frw.be

5.2.2. Réunion d'information préalable (17 janvier 07)

Objectifs

- Informer les nouveaux mandataires communaux (élections) sur l'ODR
- Informer les candidats potentiels à la CLDR
- Permettre aux participants d'exprimer leur questionnement
- Eviter des déceptions aux futurs membres (qu'ils sachent dans quel jeu ils jouent)
- Susciter des vocations !

Déroulement

Les participants ont dans un 1er temps reçu une information assez « théorique » sur le fonctionnement d'une ODR, le but d'un PCDR, la composition d'une CLDR ainsi que son rôle.
Ensuite, les avantages à s'impliquer dans une ODR ont été mis en avant.
Pour terminer, des exemples d'objectifs élaborés dans le cadre d'ODRs ainsi que des projets déjà mis en œuvre par d'autres communes en DR ont été présentés.

Résultats

41 personnes étaient présentes à cette réunion.
Elles ont posé les questions suivantes :

- A quand s'attendre au premier projet subventionné ?
- D'où vient l'argent pour les petits projets et actions non subventionnés ?
- Un projet tel que l'implantation d'éoliennes sur la commune de Baelen pourrait-il s'inscrire dans le PCDR ?
- Le PCDR, étant en lien avec la politique agricole, l'Europe influencera-t-elle les projets agricoles inscrits dans le PCDR ?
- Existe-t-il un inventaire des communes et projets de Développement Rural ?
- Allons-nous, en tant que membres de la CLDR, rencontrer les membres CLDR d'une autre commune ?
- Les décisions concernant l'ODR au niveau ministériel, sont-elles prises d'une façon démocratique ?
- Le quart communal faisant partie de la CLDR change t-il avec les prochaines élections ?
- Puisqu'un PCDR est en règle général approuvé pour dix ans, êtes vous (agents de développement) toujours là dans dix ans ?
- Quel est le rôle de la FRW ?
- En introduisant sa candidature pour la CLDR, pour combien de temps s'engage-t-on ?
- L'opération de Développement est-elle renouvelable ?
- Le PCDR, émanant de la consultation de la population, ne risque-t-il pas d'être en contradiction avec le programme ou les projets (existant) de la commune ?
- Que se passe-t-il si la commune ne sait pas payer les 20% ?
- Peut-il y avoir des projets transcommunaux dans un PCDR?
- Est-ce que les projets seront bien répartis sur l'entité de la commune ?
- Si on construit par exemple une maison de jeunes à Baelen, va-t-on également construire une maison de jeunes à Membach ?

5.2.3. Installation de la CLDR

Installée en mars 2007, la CLDR de Baelen se compose de 42 membres.
32 habitants ont introduit leur candidature et ont été retenus, 10 membres du conseil communal ont également rejoint les rangs de la CLDR.
L'équilibre hommes (27)-femmes (15) est jugé satisfaisant. En ce qui concerne la répartition géographique, deux petits quartiers ne sont pas représentés, et le village de Membach jugé peu représenté. Au niveau socioprofessionnel, la CLDR compte des cadres et indépendants, des ouvriers, des employés, des retraités, des sans-emplois, des agriculteurs et des étudiants.
Une partie des candidat(e)s sont des membres actifs de diverses sociétés (sociétés de tirs, fanfares, club sportifs), d'autres sont des « néo-ruraux » plus ou moins récemment arrivés. On trouve quelques anciens élus du Conseil communal ou du CPAS ; présence de 2 ou 3 germanophones.
L'âge moyen est d'environ 45 ans.

LES REPRESENTANTS A LA CLDR DE BAELEN

Pour le quart communal								
XHAUFLAIRE José	Baelen	1947	Médecin		GOBLET Marie-Paule	Baelen		Fonctionnaire
JANCLAES Robert	Overoth	1962	Directeur technique		BEBRONNE Francis	Baelen	1972	Resposable marketing
JACQUET Steve	Baelen		Etudiant		SCHILLINGS Pierre	Meuschemen	1965	Menuisier
JANSSEN Marie-José	Overoth				LARONDELLE Hubert	Runschen	1956	Agriculteur
MEESSEN Camille	Baelen		Pensionné		SARTENAR Maximilien	Corbusch		
Pour la population								
BAGUETTE Michel	Runschen	1971	Ouvrier		FLAS Louis	Runschen	1954	Employé
SCHILS Marianne	Membach	1963	Enseignante		SCHILS Jean-Pierre	Membach	1960	Professeur de langues
BAS Marie	Baelen	1967	Sans emploi		LECLOUX Simone	Baelen	1947	Instit. prim. pensionnée
BECKERS Jean-Marie	Membach	1950	Employé		PIRARD Joseph	Membach	1943	Pensionné
LUCHTE Sylvie	Membach	1971	Employée		HENNEBERG Dieter	Meuschemen	1936	Dipl.ing. Architecte
MOISE Jaques	Meuschemen	1954	Sans emploi		NYSSEN Rachel	Baelen	1981	Assistante sociale
ROMEDENNE Joseph	Néreth	1970	Percepteur des postes		MUGERLI Luigi	Baelen	1956	Production manager
MULLENDER Alain	Honthem	1962	Agriculteur		CREUTZ Deckers Maryline	Baelen	1967	Employée/aidante à la ferme
PIRNAY Henri	Baelen	1955	Employé		PIROTON Georges	Baelen	1929	Jardinier
RADERMECKER Vincent	Overoth	1968	Responsable de société		GROSJEAN Jean-Marie	Horren	1968	Employé
SAUTOIS Anne-Marie	Meuschemen	1961	Enseignante		MENAGER-WEBER Anne-Marie	Hothem	1948	Pensionnée
AGENOT Aline	Baelen	1948	Sans emploi		BRANDT Roger	Baelen	1942	Assureur
SCHOONBOODT-PIRON Fabienne	Baelen	1970	Consultante Propriété Intellectuelle		ROEMERS Michel	Baelen	1950	Formateur Forem
WIERTZ Serge	Heggen	1963	informaticien		FYON Alban	Baelen	1986	Etudiant
FABECK Marie	Membach	1942	Pensionnée		CANFIN Josette	Baelen	1951	Enseignante
ERNST Eric	Baelen	1968	Assureur indépendant		DECHENEUX Danielle	Membach	1956	Sans emplois

BAELEN • *Commission Locale de Développement Rural* Le Jour Verviers 02.04.07

Améliorer la qualité de vie

La CLDR vient d'être officiellement mise en place, à Baelen. Sa mission, pour les dix prochaines années : promouvoir la qualité de vie dans la commune...

Les membres de la Commission locale de développement rural (CLDR) de Baelen. LJ 829099

Ça y est, c'est parti ! La Commission Locale du Développement Rural (CLDR) de Baelen a officiellement pris son envol. Composée de trente-trois citoyens et dix membres du conseil communal, elle a été mise en place jeudi dernier. Une étape importante dans l'élaboration d'un Plan Communal de Développement Rural (PCDR) pour Baelen valable pour dix ans. Objectif : promouvoir le bien-être et la qualité de vie dans la commune. Une démarche qui sera accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie.

Tout a commencé il y a deux ans. En avril 2005 démarre l'Opération de Développement Rural, suite à la décision prise par le conseil communal baelenois. Une analyse du territoire ...t lancée. Et un an plus tard, le diagnostic de la commune est présenté à la population, également consultée lors de quatre réunions villageoises.

Ce diagnostic a notamment permis de révéler les grandes forces et faiblesses de Baelen. *« L'attrait numéro 1 de Baelen, c'est qu'il s'agit d'une commune paisible où les gens ont bon de vivre. Il y fait calme et sécurisé, et on y trouve pas mal d'endroits verts agréables »*, commente José Xhauflaire, échevin en charge du développement rural. *« Par contre, sa principale faiblesse, c'est l'absence d'infrastructures d'accueil. Il manque d'endroits où s'arrêter pour prendre un verre, manger un bout, etc. »*

Le genre de problèmes sur lequel les membres de la nouvelle commission seront amenés à se pencher durant les dix prochaines années. Leurs projets seront alors inscrits au sein du PCDR qui trouvera un relais au conseil communal. *« En tant qu'élus communaux, nous avons déjà une série de projets pour la commune, mais cette commission nous aidera à cibler au mieux les attentes, souhaits et préoccupations des citoyens »*, précise l'échevin.

Un relais concret entre les autorités communales et la population vient ainsi de voir le jour ; un projet d'envergure pour Baelen qui pourrait prochainement changer de visage...

O.M.

VITE DIT

Missions de la CLDR

Représenter l'ensemble de la population ; cerner ses besoins et définir les objectifs d'un développement global de la commune ; concevoir un avant-projet de Programme communal de Développement rural (PCDR) devant être soumis au conseil communal, présentant des projets d'action avancés par les groupes de travail de la CLDR.

Membres de la CLDR

Pour le conseil : José Xhauflaire, Robert Janclaes, Steve Jacquet, Marie-José Janssen, Camille Meessen, Goblet Marie-Paule, Francis Bebronne, Pierre Schillings, Hubert Larondelle et Maximilien Sartenar. Pour la population : Aline Agenot, Michel Baguette, Marie Bas, Jean-Marie Beckers, Roger Brandt, Josette Canfin, Maryline Creutz Deckers, Marie Fabeck, Louis Fias, Alban Fyon, Jean-Marie Grosjean, Dieter Henneberg, Simone Lecloux, Sylvie Luchte, Anne-Marie Menager-Weber, Nicole Mertens-Bertrand, Jaques Moise, Luigi Mugerli, Alain Mullender, Joseph Pirard, Henri Pirnay, Georges Piroton, Vincent Radermecker, Michel Roemers, Joseph Romedenne, Anne-Marie Sautois, Jean-Pierre Schils, Marianne Schils, Fabienne Schoonbroodt-Piron, Serge Wirtz, Rachel Nyssen, Danielle Decheneux et Éric Ernst.

A la fin janvier 2009, une dizaine de membres a démissionné de la CLDR et ce, pour différentes raisons (familiales, santé, surcharge de travail, …). Deux représentants du quart communal ont de plus démissionné, l'un d'eux a été remplacé : M. Kessler remplaçant M. Larondelle depuis 2008. L'autre, M. Meessen siège désormais en tant que citoyen.

5.3 Travaux, réflexions et activités de la CLDR

5.3.1. CLDR 1 : 27 mars 2007

35 participants, 5 excusés

Ordre du jour

- Rappel de l'état d'avancement de l'ODR
- Présentation des participants
- Explication et approbation du Règlement d'Ordre Intérieur
- Travail d'analyse du territoire

Objectif

Mettre à niveau et impliquer tous les membres dans le diagnostic du territoire (une partie des membres n'ont pas participé aux réunions de consultation et n'ont donc pas eu l'occasion de s'exprimer sur leur vision de la commune).

Déroulement et méthodologie

- Après un rapide exposé de l'état d'avancement de l'opération à Baelen et une courte explication de la composition de la CLDR, chaque membre est invité à se présenter à tour de rôle à l'assemblée et à exposer brièvement ses motivations à participer à la CLDR:
- Les membres ayant eu l'occasion de prendre connaissance du règlement d'ordre intérieur préalablement à la réunion, de même qu'aucunes remarques ou questions n'ayant été formulées en séance, le ROI a donc été approuvé par la CLDR.
- Les membres construiront ensemble le diagnostic du territoire à l'aide d'une méthodologie permettant le partage des différentes visions de la commune (en tant que territoire) et ce, non plus village par village, mais au niveau de la commune dans son ensemble (en allant à l'essentiel, en prenant du recul, de la hauteur). . Les résultats étant recueillis au travers de deux cartes et un ensemble de cartons de couleurs verts et rouges.
  Chaque membre reçoit 2 cartons et un feuillet « idées » sur des forces puis sur des faiblesses potentielles au niveau communal. Pendant 10 minutes chacun réfléchit et note un élément par carton. Les cartons sont rassemblés et lus à voix haute. Parallèlement les éléments sont reportés graphiquement sur carte.

Résultats

Les atouts, éléments remarquables et les évolutions positives :
son environnement bâti et naturel, ses services, son « climat », une sécurité-mobilité acceptable, sa situation, la création du PCDR

Les problèmes, risques, inconvénients et les évolutions négatives :
un manque d'équipements, de services collectifs, routiers, sportifs, horéca, associatifs, une nature négligée – des habitants inciviques, une mobilité alternative bridée, une Insécurité routière, une commune endormie, un cadre qui s'urbanise, des stratégies déficientes, …

Cette même méthodologie fut proposée en février dernier au conseil communal. Le fruit de ce travail (cartes et éléments écrits) a été mis en parallèle avec celui réalisé par la CLDR pour aboutir à une vision consensuelle de la commune.

Suite à cette réunion, une 1ère version du tableau AFOM a été rédigée et envoyée aux membres de la CLDR pour relecture et compléments (voir annexe 6).

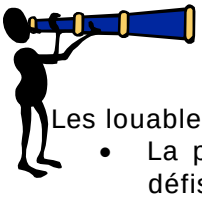

Sur l'implication

Les louables motivations des membres méritent une mise en lumière :

- La possibilité d'être actif dans le développement de sa commune, de réfléchir aux défis pour la commune,
- L'opportunité de s'impliquer, d'être actif plutôt que simplement critique,
- La nécessité de s'investir pour ses enfants, de soutenir la parole des citoyens, de préserver le caractère rural du village,
- L'envie de développer ses relations au sein du village, de contrer un monde qui semble devenir de plus en plus individualiste,
- L'occasion d'un investissement apolitique, de vivre sa citoyenneté,
- Mais aussi par curiosité, pour écouter et dialoguer

5.3.2. La visite de la commune par les membres de la CLDR

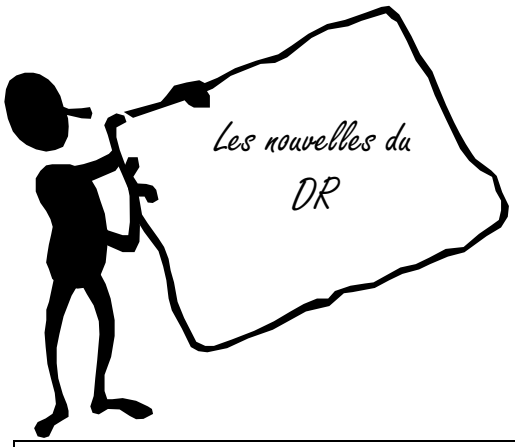

Les Baelenois en excursion… à Baelen !

Le mardi 29 mai 2007, pas moins de 32 baelenois actifs pour le « développement rural » de la commune ont pris le bus pour explorer … la commune de Baelen.

- Où vont-elles s'installer les entreprises de la nouvelle zone d'activité économique ?
- Et le nouvel accès à l'autoroute, ne sera-t-il réservé qu'au parc d'activités ?

- Où se déploiera la kermesse à l'avenir ?
- Où en est le projet d'aménagement de la place devant la maison communale ?
- Quels éléments du patrimoine communal sont répertoriés pour leur qualité architecturale ?.
- Et si on urbanise les 36 ha de zones d'aménagement communal concerté à Membach, quelles en seront les conséquences ?
- Quel est l'objectif du nouveau projet LIFE, du Parc naturel des Hautes Fagnes Eifel qui se mettra en œuvre partiellement sur le territoire communal ?
- ….

Toutes ces questions et beaucoup d'autres encore ont été abordées et commentées par des invités tels que madame Riffon de la SPI+ ou messieurs Pieper et Geers de la DNF, par les élus de la commune, et par des habitants des hameaux et villages impliqués.

L'objectif de cette visite de terrain était d'assurer à tous les membres de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) un même degré d'information sur le territoire communal et de leur permettre d'avoir un regard objectif et éclairé sur le diagnostic de la commune.

5.3.3. CLDR 2 : 12 juin 07

29 participants, 11 excusés

Ordre du jour

- Rappel quant à l'élaboration d'un PCDR
- Présentation du tableau AFOM (atouts-faiblesses-opportunités-menaces)
- Présentation de la synthèse cartographique
- Réflexion sur la stratégie de développement
- Mise en commun et définition des enjeux stratégiques

Objectif

Au travers de la validation finale de l'AFOM, les membres mettront le point final au diagnostic de la commune. Partant de là, une stratégie de développement futur sera réfléchie.

Déroulement

- Afin de rappeler aux membres l'importance d'un bon diagnostic, du « penser avant d'agir » qui va permettre de réfléchir la stratégie communale, le schéma ci-après est présenté et commenté :

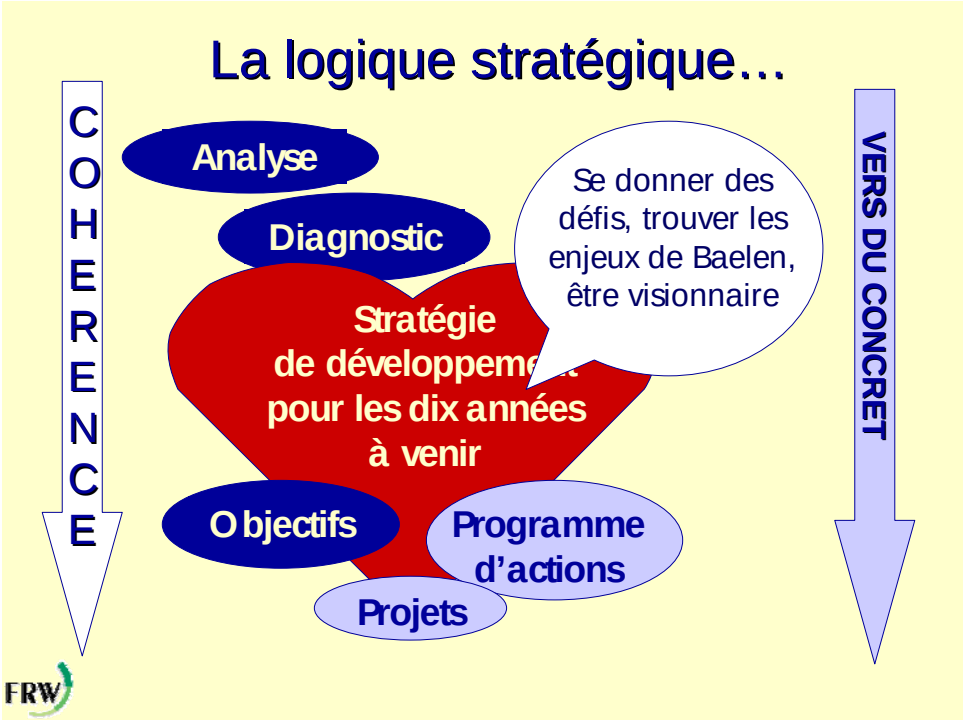

- Le tableau AFOM, document de synthèse final du diagnostic de la commune, a fait l'objet de divers compléments et remarques (envoi préalable à la FRW par 12 membres de la CLDR).
  Les modifications suggérées par les membres sont passées en revue, thème par thème.
  Visualisation sur le montage power point via « zooms » et selon la légende suivante : VERT : ajout, on garde, BLEU : ajout, a été déplacé, ROUGE : on supprime car déjà cité ailleurs, ou trop large, ou …. Voir exemple ci-dessous.
  Après visionnage et ultimes remarques, le diagnostic communal commun est validé par les membres

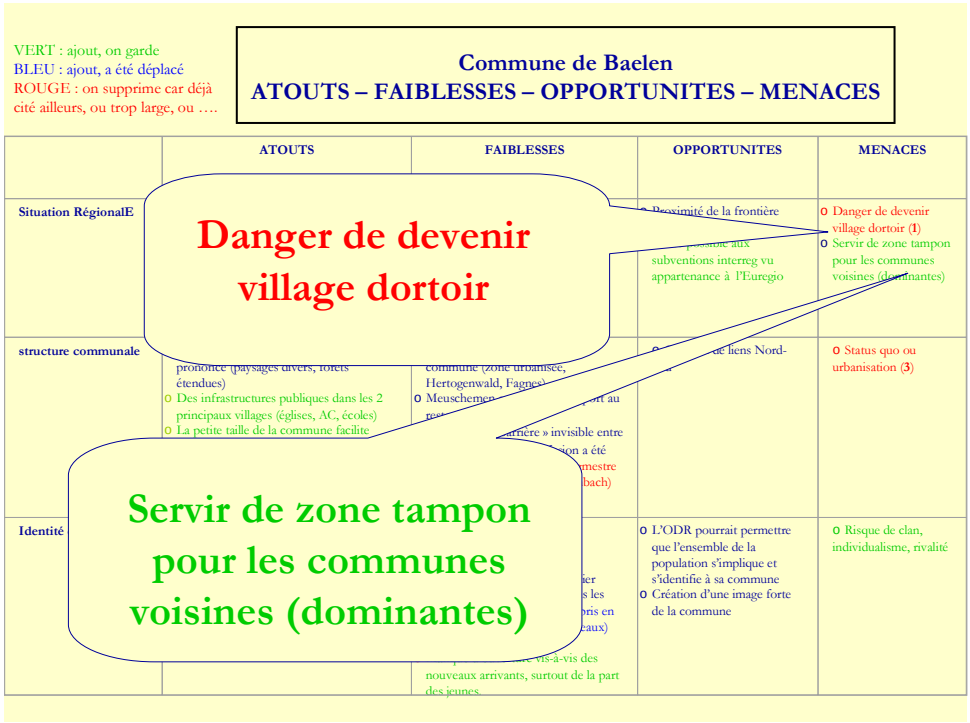

- La synthèse cartographique (4 cartes) a été présentée par l'auteur de programme et approuvée en séance. Ces cartes représentent la base de travail pour la recherche de défis concernant le développement futur de la commune de Baelen.
- Les membres sont ensuite invités à réfléchir à une stratégie de développement pour la commune. Pour ce faire, ils sont répartis en quatre sous-groupes.
  Il leur est demandé de travailler, selon la méthode du « brainstorming », et, à ce stade, de refusez toutes les contraintes, financières, techniques et surtout mentales, afin de laisser la place aux idées inattendues, peu banales, peu fréquentes. D'oser être innovant, ambitieux, de s'autoriser à sortir des sentiers battus, les idées nouvelles n'apparaissant jamais dans un environnement conformiste
  Un mot d'ordre, imagination au pouvoir.
  Pendant 20min, les membres ont donc « brainstormé » sur base des interrogations suivantes :
    - Quelles VOCATIONS donner au territoire ?
    - Sur quels ENJEUX miser ?
    - Quelles VISIONS développer ?
    - Quels DEFIS relever ?
    - Quel HORIZON atteindre en 2017 ?
    - Quelle AMBITION COLLECTIVE pour votre commune ?

  Chacun des termes fut explicité et illustré d'un exemple parlant.
  Vient ensuite la mise en commun.

Résultat :

LES ENJEUX	LES OBJECTIFS	LES PROJETS	AUTRE
- Baelen, commune rurale (VII) - Baelen, commune modèle en énergie renouvelable et/ou en développement durable IIII - Baelen, commune verte (II) - Baelen, commune « énergie zéro » - Baelen, commune modèle de transformation de l'agriculture - Baelen, commune éco-touristique - Baelen, commune accueillante - Baelen, commune sans frontières invisibles - Baelen, commune bilingue (III) - Baelen, commune solidaire -Baelen, commune « sécurité maximum »	- préserver les espaces verts/résister à la pression immobilière et l'urbanisation (IIII) -mettre à disposition pour les jeunes des terrains à prix bas - une politique qui favorise l'énergie verte -maintenir une agriculture à dimension humaine -favoriser la création de groupements d'achat - avoir un tourisme respectueux axé sur le patrimoine naturel préservé - aller vers un tourisme « doux » (II) -augmenter la visibilité de Baelen par rapport aux communes avoisinantes - un meilleur encadrement de la jeunesse (infrastructures, matériel) - tous bilingues (à la sortie du primaire) (V) - information claire et précise et pédagogique pour les projets de la commune -favoriser liaisons entre villages et hameaux (physique et via activités) - plus de festivités -favoriser la création de clubs -favoriser et redonner attractivité aux petits commerces En 2017 : - la commune aura gardé son caractère rural - pas d'urbanisation entre les villages (garder le caractère rural) - tranquillité - qu'en 2017 à Runschen il n'y ait que des agriculteurs - présence d'une fonction agricole -des rivières poissonneuses - Baelen aura 5 éoliennes -un seul sac poubelle par personne par an - tirer meilleur profit du tourisme - un meilleur équilibre entre la vie locale et l'attractivité communale - un hôtel 5 étoiles sur Gileppe - un meilleur accueil des nouveaux habitants - définir une identité communale - plus aucune taxe - commune exemplaire en matière de sécurité routière -commune totalement égoutté (II) - 50% de la population sera bilingue - la commune sera enviée pur son dynamisme sportif - commune des enfants /jeunesse (avec concert rolling stones) - des liaisons TEC à tout moment et tous endroits - commune réservée aux cyclistes et piétons - commune sans tondeuses/machines les week-end	- créer des zones « nature sauvage » dans la prairie de la kermesse à Baelen - créer une unité de bio méthanisation dans le zoning - une éolienne (II) - déchets verts, bio méthanisation - épuration eaux - pêcher dans les ruisseaux -eau potable non traitée pour les habitants (exploiter les sources) - zone d'habitat en forêt - créer dans les ZACC une zone verte et touristique (petite auberge passive de 20-25 personnes) - Créer une cité «énergie zéro » avec des maisons passives dans les ZACC - aménager une zone ZACC en zone paysagère-récréative-loisir - villages/maisons fleuries et propres - augmenter le réseau des chemins balisés et mieux informer - créer des zones d'accueil - faire plus de pub pour Baelen (voir la fête du choux à Jalhay) - instaurer un challenge sportif entre Baelen et Membach - promouvoir le jeu des drapeaux (1717) spécifique à Baelen et en créer une identité baelenoise - transformer la carrière en plan d'eau (loisir) - créer un pôle de création artistique (au départ de la ferme Hodiamont) et un centre de documentation sur les artistes de l'Euregio - créer des lieux de rassemblement, de convivialité-vivre ensemble/contacts - aménager la place en parc - favoriser la mise en pace d'infrastructures qui suscitent plus de vie dans les villages - installer un cyber-café -charte de ruralité/convivialité -classes vertes dans les villages grâce à l'Hertogenwald et les Fagnes/académie d'été -organiser des stages pour enfants -prix troisième âge - faire circuler en boucles un mini bus à Baelen - créer des liaisons régulières entre Eupen-Welkenraedt-Baelen-Membach - créer des chemins pédestres et équestres - installer une infrastructure sportive de qualité (gens passent, infrastructure reste) - créer des bonnes infrastructures pour les usagers faibles (miser sur les jeunes= l'avenir, bon encadrement à tous niveaux pour l'épanouissement) - favoriser la mobilité douce - organiser un meilleur cours d'allemand (pas nécessairement l'immersion - 2 écoles, favoriser les activités bilingues hors école, dans les deux villages) -concours de logo+ le rendre populaire auprès des Baelenois (en collaboration avec la commune) -un/des beau/x sapin/s de noël	- « douceur de vivre » - question : « que faire des boues ? » - « poumons vert » entre les villes - rétrocession de la chasse royale ou des revenus forestiers - boire l'eau des sources -supprimer les voitures -impliquer la population dans tous les projets -habitat de qualité à caractère rural -Baelen, capitale de la province de Liège -« peur » du tourisme dans partie urbanisée

5.3.4. Visite de Lontzen : 5 septembre 2007

Les membres ayant souhaité visiter une commune en développement rural ainsi qu'échanger avec d'autres membres de CLDR, une visite fût organisée dans la commune de Lontzen, voisine de la commune de Baelen, ayant initié sa 1ère ODR en 1990.

Objectifs :

- faire se rencontrer les membres des CLDR et favoriser l'échange ;
- se rendre compte comment les objectifs sont atteints au travers la réalisation des actions et projets concrets sur le terrain ;
- favoriser la convivialité et les liens entre communes voisines

Déroulement :

- visite de projets de DR dans les villages de Herbesthal, Lontzen et Walhorn
  - aménagement global du centre de Herbesthal, sécurité routière, dynamisation de la vie de village, logement pour personnes âgées, aménagement d'une ZACC, acquisition du site de la Gare,…
  - projets en cours à Walhorn : salle + maison de village, épuration « Groetbach »,…
  - aménagement du centre de Lontzen, logement, maison de village, lotissement…;
  - aménagement de mares, charte de convivialité,…etc.
- présentation par les anciens membres le la CLDR des actions et projets qu'ils mènent depuis une quinzaine d'années
- présentation power point de l'Opération de Développement Rural (en français et allemand), suivi d'un échange questions/réponses.

23 membres de la CLDR de Baelen ont participé à la visite.

Réflexions des membres ayant participé à la visite :

- Beaucoup de projets à gros budget : logements pour personnes retraitées, places de villages, …
- Les petits projets, porteurs de mobilisation (tels que les projets de mobilité douce, les projets environnementaux), étant tout aussi intéressants.
- Ce qui est appréciable dans les projets d'aménagement de centres, c'est la globalité de l'intervention, tout est pensé : parking, sécurité routière, convivialité du lieu, …
- Essayons d'éviter que, comme à Lontzen, chaque village tire à lui la couverture.
- La CLDR de Lontzen s'est fortement mobilisée, les membres ont notamment participé à l'élaboration de divers inventaires (points noirs en matière de sécurité routière, éléments du petit patrimoine, …).
- Il faut bien penser les projets (durablement) pour diminuer les frais de fonctionnement.
- Les projets réalisés ont eu un réel impact sur la fierté des habitants, sur leur identité lontzenoise.

5.3.5. CLDR 3 : 27 septembre 07

25 participants, 10 excusés

Ordre du jour

- Retour de la visite de Lontzen et des jeux inter-quartiers
- Présentation d'une proposition d'enjeux et d'objectifs
- Réflexion et échange

Objectifs

Suite à la validation du diagnostic (CLDR précédente), et à un premier brainstorming sur les vocations du territoire, ses enjeux, les défis à relever, l'horizon à atteindre, bref, l'ambition collective des habitants, les membres se verront proposer 3 enjeux pour l'avenir, auront à en débattre et à les valider ou non. De même, les objectifs émergeant du travail déjà fourni précédemment seront également présentés pour une 1ère réaction des membres.

Déroulement et méthodologie

Après débriefing de la visite à Lontzen et des jeux inter-quartiers organisés depuis la dernière CLDR, un petit schéma sur l'élaboration de la stratégie est présenté aux membres.

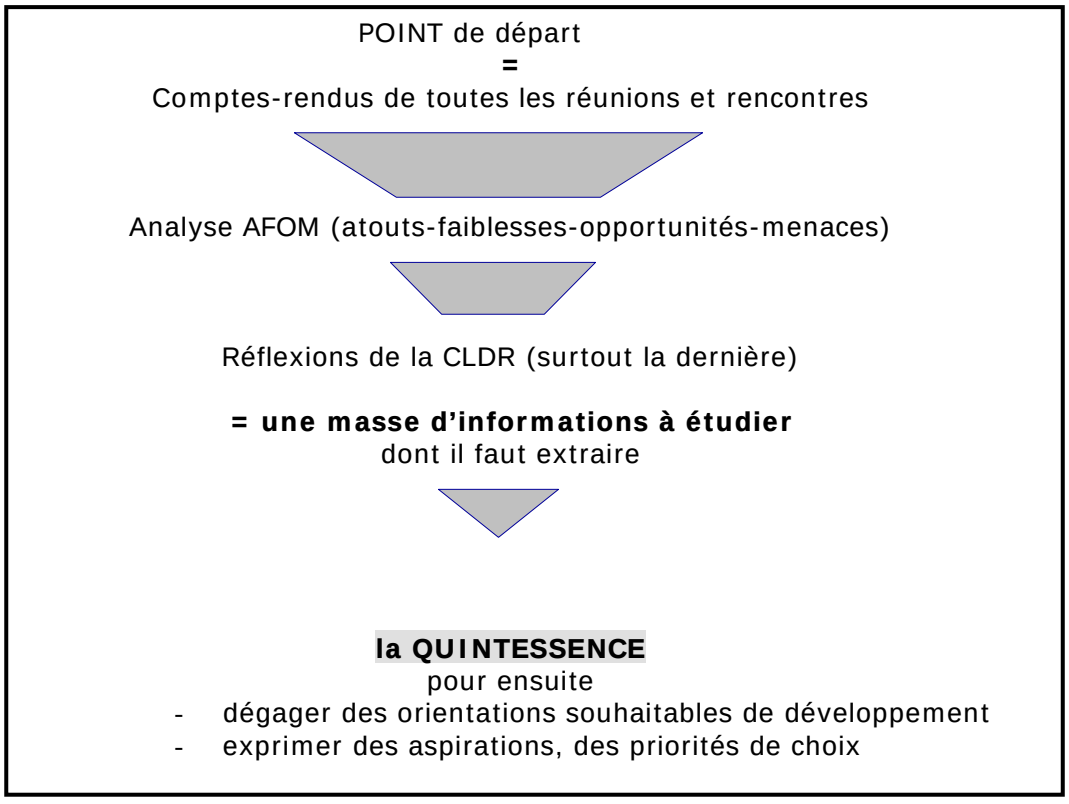

Une proposition de stratégie, libellée sous forme de 3 enjeux a été élaborée par la FRW et la WFG, elle a constitué une base de discussion pour la CLDR :

<u>Enjeu 1</u> : faire de Baelen une commune <u>créa(c)tive</u>

= inventive dans l'ensemble de sa démarche de développement et dans la recherche de projets et d'actions
= qui aime agir, faire bouger les choses, qui est dynamique, qui prend les problèmes à bras le corps

<u>Enjeu 2</u> : faire de Baelen une commune <u>exemplaire</u>

= qui peut servir de modèle, source d'inspiration pour d'autres, qui fait preuve d'originalité, qui tire profit de ses particularités, qui est avant-gardiste, pionnière

<u>Enjeu 3</u> : faire de Baelen une commune <u>(re)liée</u>

= fait référence aux différentes frontières visibles et invisibles, matérielles ou immatérielles identifiées au niveau communal… entre villages,
entre partie urbanisée et boisée,
entre communautés d'habitants,
avec les communes avoisinantes,
…

D'où viennent ces enjeux ? Des manquements constatés mis en parallèle avec les moyens et souhaits d'y remédier. Un power point explicitant les racines de ces enjeux est présenté en CLDR Les membres sont ensuite invités à débattre, à confronter leurs points de vue, à contester la proposition, à faire des propositions.

Pour lancer le débat, 3 questions sont posées :
- Êtes-vous d'accord avec les 3 enjeux ?
- Sont-ils représentatifs de vos espérances et exigences ?
- Sont-ils suffisamment ou trop ambitieux ?

<u>Résultats</u>
Les membres jugent ses enjeux transversaux, suffisamment larges pour éviter de se fermer des portes, relativement ambitieux, forts et source de fierté possible pour ses habitants. Après débat, ils décident d'apporter une légère modification : mettre « Exemplaire » entre guillemets.

<u>Déroulement et méthodologie (suite)</u>
De la même façon que les enjeux, une proposition d'objectifs est ensuite présentée, avec explicitation de leur « conception ».

<u>Objectif 1</u> : Jouer la carte de la communication et cultiver le civisme

= Organiser la transmission des informations, des renseignements à l'intérieur et vers l'extérieur de la commune
= Organiser les échanges, les relations entre personnes

= Pratiquer le savoir-vivre, la citoyenneté
= Respecter le bien public et privé
} *par l'ensemble des habitants, les acteurs (économiques), la commune, etc.*

<u>Objectif 2</u> : Conjuguer les usages au futur

= Faire évoluer les habitudes, les pratiques, les manières de faire et les traditions pour leur donner une dimension durable
- *Consommation (énergie, eau, autres biens)*
- *Economie : services, petit commerce, achat groupé*
- *Environnement : réseau, Natura2000, eau, égouttage*
- *Mobilité respectueuse*

- *Sauvegarde de la fonction agricole*
- *Traditions : ouverture du monde associatif*

***Objectif 3* : Tisser le lien social**

= Construire la solidarité, rapprocher les antagonistes, intéresser à l'Autre, stimuler les contacts entre habitants de condition sociale, de culture, d'âge, de village, d'origine différents

- *Agriculteurs / non-agriculteurs*
- *Jeunes / personnes âgées*
- *Francophones / Germanophones*
- *Nés-natifs / nouveaux arrivants*
- *Personnes précarisées / personnes à revenus confortables*
- *Baelenois / Membachois*
- *etc*

***Objectif 4* : Faire naître une nouvelle géographie de la commune**

= (ré) envisager, reconsidérer le territoire

- *Se réapproprier l'entièreté du territoire communal fort cloisonné*
- *Exploiter son potentiel touristique et économique*
- *Penser, peser et piloter l'urbanisation de la commune*
- *Détricoter les frontières entre les villages, entre la commune et les communes voisines, entre le territoire bâti et le territoire boisé*
- *Faire émerger des solutions innovantes en terme de mobilité*

Résultats

Les membres CLDR sont invités à faire-part de leurs 1ères réactions « à chaud », il est prévu que les objectifs soient travaillés en profondeur lors de la réunion suivante.
Ils ont approuvé les objectifs, qu'ils jugent très riches et projetant quantité d'images.
Il est décidé de diviser l'objectif 1 en deux objectifs : « Jouer la carte de la communication » et « Cultiver le civisme ».

5.3.6. CLDR 4 : 18 octobre 2007

25 participants, 9 excusés

Ordre du jour

- Réflexion en sous-groupes sur les objectifs
- Echange sur les objectifs et vote
- Timing des GT
- Préparation du retour à la population
- Action concrète de la CLDR

Objectif

Lors de la CLDR précédente, les membres avaient pu réagir « à chaud » à la présentation des 5 objectifs. A l'occasion de cette réunion, ils ont eu la possibilité d'approfondir la réflexion pour à son terme, arrêter définitivement les objectifs du PCDR.

Déroulement et méthodologie

Les membres de la CLDR sont répartis en 5 sous-groupes (répartition aléatoire en fonction des couleurs des attaches de documents). 1 groupe traitant 1 objectif.
Chaque sous-groupe reçoit un A3 reprenant les questions suivantes :

- Cet objectif est-il clair, compréhensible ?
- Cet objectif est-il réalisable, réaliste ?
- Cet objectif permet-il de répondre aux problématiques fondamentales identifiées à Baelen
- Cet objectif permet-il de valoriser les ressources physiques et humaines du territoire ?
- Cet objectif induit-il un développement ? Apporte-t-il une évolution, une amélioration qualitative pour la Commune et la population ?
- Quels sous-objectifs pour préciser cet objectif ?
- Nouvelle formulation proposée ? Autre objectif ?

Trente minutes sont octroyées pour la préparation commune. Dix minutes pour le rapport et le débat portant sur un objectif (soit 50 minutes).

Résultats

Au terme des débats, les 5 objectifs proposés sont unanimement approuvés**.** Détail des débats en annexe 5.

En outre

Retour à la population
Afin de Faire en sorte que la population s'approprie et participe à la définition de la stratégie et afin de donner du « poids », de crédibiliser le futur PCDR, il est proposé aux membres d'informer les habitants de la stratégie échafaudée et de les consulter sur cette stratégie par le biais d'une exposition.
Au terme d'un petit débat, il est décidé de ne pas organiser d'exposition, mais de faire passer l'information par le bulletin communal et/ou par un toute-boîte.
Les membres de la CLDR se sont en outre engagés à soumettre la stratégie (avec les explications ad hoc) à leur entourage/voisinage ou en tout cas à toute personne susceptible selon eux d'une analyse pertinente de celle-ci.

5.3.7. Lancement d'une action concrète

Afin de nourrir une CLDR assoiffée de « concret », afin de faire bouger les choses avant l'approbation de l'ODR et parce qu'un PCDR ne compte pas que de gros projets, mais quantité de petites actions, une initiative concrète fut lancée sur le thème des déchets. Les raisons de ce choix : un thème récurrent lors des info-consult, des incitations en ce sens de la CLDR et d'autres citoyens, des moyens à disposition : les guides-composteurs, le stagiaire éco-conseiller de la FRW, …
Une dizaine de membres de la CLDR ont choisi de s'impliquer dans un « Groupe Action » (GA) qui s'est fixé comme objectif d'agir concrètement sur le thème des déchets au sein de la commune.

Sur l'initiative

Réuni une première fois en octobre, le GA a évoqué une série d'actions à moyen et long terme, ainsi qu'une première action à très court terme : l'organisation d'une sensibilisation à la gestion des déchets dans le cadre de la semaine de l'arbre et de la distribution gratuite aux particuliers, ceci afin de profiter de la mobilisation d'un public à priori intéressé par la thématique des déchets.

Les idées n'ont pas manqué. Autour d'une distribution de près de deux mille plants d'arbres organisée par la commune de Baelen se sont greffés d'autres stands.

Tout d'abord, les guides composteurs de la commune, avaient mis les petits plats dans les grands ou plutôt les déchets dans la remorque afin d'expliquer de manière très pédagogique comment réussir son compostage. Le public présent s'est montré très intéressé et les guides ne furent pas trop de trois pour répondre aux nombreuses questions.
Au niveau déchets, le stagiaire éco-conseiller de la FRW avait rassemblé de nombreuses informations et proposait au public, outre des brochures, une présentation informatique sur la thématique. De plus, les plus jeunes recevaient des boîtes à tartines pour remplacer avantageusement les emballages aluminium.
Enfin, Natagora « Pays de Herve » sollicité par le Groupe Action présentait leurs diverses actions en faveur de la nature telles les traversées de batraciens, les soirées d'observation des chouettes et bien d'autres.
Les AD quant à eux ont sensibilisé le public au travail du Groupe Action, sondé l'intérêt des visiteurs pour le sujet et sollicité leur implication dans le groupe.

Le Groupe Action déchets de la CLDR a en outre initié la rédaction d'articles destinés au bulletin communal.
Chaque article est rédigé tour à tour par un membre du groupe, l'agent FRW se chargeant de leur uniformisation. Après un article de présentation du groupe et de ses objectifs, les thématiques suivantes ont été traitées cette année :

- « Composter, c'est facile ! »
- « Réduire les déchets de papier : une stratégie gagnante »
- « Moins de déchets verts : 5 pistes d'action »
- « Moins de déchets dans les écoles »
- « Minimiser ses déchets via le broyage »
- « Les piles, petits déchets, gros dégâts »

Chaque fois, les articles sont illustrés de photos des membres qui joignent le geste à la parole.
Différentes actions prolongent l'article. Exemple : l'insertion avec l'article sur les déchets papier de l'auto-collant « stop-pub » (reçu en toute-boîte par les habitants), l'annonce d'un budget communal pour l'achat de gourdes et de fontaines dans l'article sur les déchets à l'école, la suggestion d'achat-groupé d'un broyeur de quartier pour l'article sur le broyage, …
Les sujets des prochains articles (2009) seront : le réemploi, l'achat de proximité, la visite Intradel, le compost à l'école et la non production de déchets + les achats malins.

Suite des actions du groupe : présentation du groupe et de ses objectifs à Intradel, installation d'une aire de compostage publique dans l'enceinte de l'école de Baelen, lancement du défi : « je réduits mes déchets ménagers ».

Illustrations :

Janvier février 2008

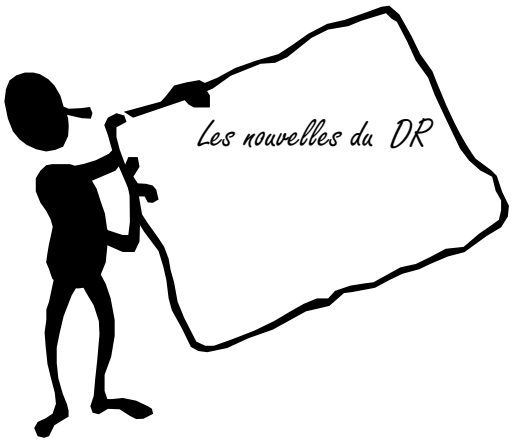

GROUPE ACTION DECHETS

Les moyens de faire diminuer sa poubelle

Composter, c'est facile

Jacques Moïse, guide composteur de Meuschemen, initie Danielle Decheneux de Membach aux joies du compostage.

Pourquoi composter ?

- **La première raison : faire maigrir nos poubelles.**
Savez-vous qu'en Région wallonne, chaque habitant produit entre 350 et 450 kg de déchets par an, et que parmi ceux-ci on retrouve des déchets alimentaires solides tels que les épluchures de pommes de terre et de fruits, les filtres à café, les sachets de thé, les mouchoirs et serviettes en papier, les plantes et fleurs fanées, ... Ces matières organiques et donc biodégradables représentent 40 % de nos poubelles soit 140 kg de « déchets ».
Pour un ménage de quatre personnes, cela fait 140 x 4 = 560 kg de matières que vous pouvez composter !
- **La deuxième raison : valoriser les déchets...**
En les transformant en compost qui servira de nourriture écologique du sol. Pour cela, il faut trier les déchets et composter les matières organiques biodégradables.

Comment faire en pratique ?

- **Quand peut-on commencer le compost ?**
La bonne période pour commencer un compost débute lorsque la température augmente.
Le printemps est probablement la meilleure période, mais rien ne vous empêche de commencer à une autre période, le temps de décomposition sera seulement plus long.
- **Y a-t-il plusieurs manières de composter ?**
Le compostage peut se faire à domicile mais aussi par quartier auprès de grandes habitations rurales, dans les chantiers communaux ou dans les chantiers intercommunaux.
Je ne dispose pas d'assez de place pour vous présenter tous les types de compostage qui existent mais je vais vous décrire le mien.

Les piquets reliés par des lattes ne doivent pas nécessairement être enfoncés dans le sol mais seulement posés et maintenus par deux gros fers à béton par exemple.

M. Moïse pratique le compostage en ligne. A l'avant-plan, le composte fini d'être décomposé et à l'arrière plan les déchets ménagers en début de compostage. L'avantage de ce système réside dans la facilité de mélanger le compost.

Le grillage dans la partie inférieure du compost pour protéger les vers de terre de leurs prédateurs

Protégez vos ouvriers !

Ne pas oublier le treillis dans le fond du compost pour éviter d'être envahi pas les taupes et les mulots qui consomment les vers de terre indispensables pour transformer vos déchets organiques. La hauteur de mon compost est assez faible mais c'est pour en faciliter le mélange indispensable pour une bonne aération.

Quelques principes à respecter

- **Pour faciliter la décomposition** par les insectes du sol et les vers de terre, le compost doit être en contact avec la terre, tandis que le fût à compost est muni d'un fond perforé.
- **Equilibrer les matières en volume**
Une part de matières (humides et riches en azote) pour une part de matières brunes (sèches et riches en carbone). Il faut toujours veiller à respecter cet équilibre.
Bien recouvrir les matières vertes et humides par des matières brunes et sèches comme des feuilles mortes, des copeaux de bois ou de la paille.
- **Aération**
Il faut aérer le compost en mélangeant les matières et dans le fut, l'aération se fait avec la flèche fournie avec le fût.
Ce travail se fera à la fourche soit en faisant passer le contenu d'une caisse dans une autre qui était vide (trop éprouvant) car dans mon compost, je laisse toujours un

Pour ceux qui disposent de mains de place, le silo à compost est une solution pratique.

PCDR

Les moyens de faire diminuer sa poubelle

Si aujourd'hui, nous pratiquons quasi tous le tri, la production de déchets, elle, ne cesse d'augmenter.
En matière d'utilisation de papier, la Belgique serait le principal consommateur par habitant du monde. La consommation de papier d'un Belge était de 335,4 kg en 2004. Dans ce domaine, nous consommons plus que les Américains, qui se contentent de 300,8 kg par habitant...

Réduire les déchets de papier : une stratégie gagnante

1. Dire « non » aux publicités dans nos boîtes aux lettres

Pourquoi ?

Pour voir notre courrier
Avec une boîte aux lettres encombrées de pub, nous risquons de jeter une lettre importante par inadvertance

Pour gagner du temps

Pour payer moins cher nos courses et nos impôts
Ces prospectus publicitaires, que l'on dit « gratuits », c'est nous qui les payons, et deux fois ! La première fois, le prix de la pub est répercuté sur le produit acheté au magasin.
La deuxième fois, nous payons le prix du traitement des déchets avec la taxe des ordures ménagères. Pour l'ensemble des ménages wallons, ce sont 50.000 tonnes de papier qui doivent être produites, transportées, distribuées puis collectées et recyclées.
Pour combien de temps encore sommes-nous prêts à verser de telles sommes pour continuer à recevoir ces montagnes de papier ?

Pour dire non au gaspillage
Chaque année, entre 25 et 40 kg de ces « toutes boîtes » parviennent chez nous. C'est une superficie de la forêt amazonienne équivalente à celle de la Belgique qui chaque année est abattue pour nos « besoins » annuels en papier. Dans ce gaspillage de papier, la publicité occupe une place centrale.

Parce qu'elles ne nous manqueront pas
Si nous ne les lisons pas, alors elles sont inutiles.

Parce que ça pourrait même nous faire faire des économies
La publicité a sur nos comportements un effet que nous sous estimons à tort. Oui, la pub crée de faux besoins : Rappelons-nous du dernier gadget idiot ou du film navrant que nous n'aurions pas été voir sans la pub.

Comment ?

En apposant l'autocollant STOP PUB ci-joint :

Quel autocollant utiliser ? Vous avez 3 possibilités :

1. Vous ne souhaitez plus recevoir les imprimés publicitaires, mais bien la presse gratuite.
2. Vous ne souhaitez plus recevoir la presse gratuite, mais bien les publicités.
3. Vous ne souhaitez plus recevoir ni les imprimés publicitaires ni la presse gratuite.

L'action Stop Pub concerne-t-elle tous les imprimés ?

Cette action ne vise que la publicité non adressée et la presse gratuite non adressée. Il s'agit donc de tous les imprimés qui ne mentionnent pas vos nom, prénom et adresse.
Tous les courriers adressés (mentionnant vos nom, prénom et adresse), y compris les imprimés publicitaires adressés, continueront à être normalement distribués. Vous continuerez donc à recevoir le courrier habituel ou officiel (dont le Bulletin communal), les cartes postales, votre abonnement à votre journal ou magazine préféré, ...
Pour la publicité adressée, il nous suffit de renvoyer à l'expéditeur sans ouvrir et sans

Jean-Marie Beckers a déjà posé un autocollant « stop pub », et vous ?

timbres, après avoir rayé votre nom et marqué « refusé » sur l'enveloppe.
Écrire éventuellement à la société qui vous dérange pour lui demander d'arrêter.

Où placer l'autocollant qui correspond à votre choix ?

L'autocollant qui correspond à votre choix doit être collé sur votre boîte aux lettres, à proximité de l'ouverture par laquelle le courrier est glissé, et de manière à ce qu'il soit le plus visible possible par votre facteur ou le distributeur d'imprimés non adressés.

L'action Stop Pub ne constitue pas une campagne anti-pub, mais bien une opération de prévention des déchets de papier.

D'ailleurs, si la pub vous intéresse,
- Plusieurs magasins envoient des newsletters reprenant leurs offres et réductions, il

PCDR

Baelen mène la vie dure aux déchets

→ des poubelles plus légères,
→ des dépôts sauvages qui disparaissent,
→ des feux de jardins qui s'éteignent,
→ des bords de route moins crasseux, ...

Une dizaine d'habitants se mobilisent, réfléchissent et agissent :

Première action : ce samedi 24 novembre, dans le cadre de la journée de l'arbre et de la distribution au public de près de 2.000 plants d'arbres, le Groupe Action était présent pour sensibiliser à la gestion des déchets et ce, au travers de différents stands.
Les guides-composteurs de la commune proposaient une initiation au compostage et distillaient nombre de conseils aux composteurs amateurs. Brochures, boîtes à tartines et conseils sur l'éco-consommation (ou la façon de générer moins de déchets) étaient également proposés. Enfin, Natagora « Pays de Herve » présentait ses diverses actions en faveur de la nature telles les traversées de batraciens, les soirées d'observation des chouettes et bien d'autres.

Actions suivantes : découvrez au fil des prochains Bulletins communaux, leurs conseils, astuces et propositions pour une commune propre.

Envie de relever le DEFI ?
Envie d'apporter votre PIERRE A L'EDIFICE ?
Envie de faire de BAELEN une commune EXEMPLAIRE pour tout ce qui concerne la gestion des déchets ?

Les membres du GROUPE ACTION

Die Mitglieder der Aktionsgruppe:

Angenot Aline, BAELEN
Baguette Michel, RUNSCHEN
Bas Marie, RUNSCHEN
Bebronne Francis, BAELEN
Beckers Jean-Marie, MEMBACH
Confin Josette, BAELEN
Decheneux Danielle, MEMBACH
Grosjean Jean-Marie, NERETH
Luchte Sylvie, MEMBACH
Ménager Annie, HONTHEM
Moise Jacques, MEUSCHEMEN
Piraton Georges, BAELEN
Xhauflaire José, BAELEN

→ Communiquez-nous vos idées ! ou mieux,
→ Ralliez le Groupe Action et participez activement à la réflexion sur les solutions concrètes pour une commune « déchets minimum ».

Contact : Fondation Rurale de Wallonie, Anne Klein, 3, rue Géréon, 4950 Faymonville, 080/67.84.70 - a.klein@frw.be

Une initiative de la commune et de la Fondation Rurale de Wallonie dans le cadre de l'Opération de Développement Rural

Baelener und Membacher machen dem Müll das Leben sauer

WENIGER MÜLL IN DER GEMEINDE
→ leichtere Mülltonnen,
→ wilde Mülldeponien die verschwinden,
→ weniger wildes Verbrennen in den Gärten,
→ sauberere Straßenränder, ...

Ein Dutzend aktive Einwohner überlegen und handeln:

Entdecken sie in den nächsten Gemeindeinfoblätter; Tipps und Tricks, Ratschläge und Vorschläge für eine sauberere Gemeinde.

Möchten Sie diese Herausforderung annehmen ?
Möchten Sie ihres dazu beitragen ?
Haben Sie Lust aus Baelen eine VORBILDLICHE Gemeinde in Sachen Müllentsorgung zu machen ?

→ Teilen Sie uns Ihre Ideen mit! Oder noch besser
→ nehmen Sie aktiv an der Aktionsgruppe teil um konkrete Lösungen zu finden zur Abfallvermeidung in ihrer Gemeinde.

Kontakt: Fondation Rurale de Wallonie, Anne Klein, 3, rue Géréon, 4950 Faymonville, 080/67.84.70 - a.klein@frw.be

Eine Initiative der Gemeinde und der Ländlichen Stiftung der Wallonie im Rahmen der Aktion zur ländlichen Entwicklung

FRW

GROUPE ACTION DÉCHETS

Les moyens de faire diminuer sa poubelle

Moins de déchets dans les écoles !
Weniger Müll in den Schulen !

« Pour Sylvie Luchte (Stendrich - Membach), membre du GA déchets et rédactrice de cet article, l'éducation dès le plus jeune âge est une priorité ! »

C'est la rentrée : il faut préparer les maillettes, couvrir les livres et mettre en ordre le plumier. Mais n'avons-nous rien oublié ?

Comment nous, les parents, pouvons-nous réduire les déchets à l'école ?

Nous ne pouvons pas réduire le nombre de copies qui sont faites à l'école pour nos enfants et qui se retrouveront un jour (même des années plus tard) dans la poubelle, mais nous pouvons quand même contribuer à la diminution des déchets à l'école, à savoir :

1. Donner à votre enfant une boite à tartines

Si vous habituez votre enfant dès le départ à prendre sa boite à tartines à l'école, cela deviendra évident pour lui. Pour que votre enfant ne reprenne pas à nouveau une feuille d'aluminium, il est important d'expliquer le rôle de la boite à tartines aux enfants plus âgés. Il y a déjà beaucoup de parents qui agissent ainsi, mais malheureusement, ma fille me dit souvent qu'il y a encore beaucoup d'enfants qui viennent avec leurs tartines emballées dans des feuilles d'aluminium. Pour les fruits épluchés, vous avez certainement aussi une boite qui conviendrait dans votre armoire.

2. La gourde (réutilisable chaque jour) au lieu d'un berlingot (chaque jour un nouveau)

Un petit cacao pour la récréation et le jus d'orange à midi, c'est la règle, et, avec un peu de malchance, il y aura encore un berlingot pour la garderie (puisque l'enfant a soif). Si nous comptons 50 enfants et 2 berlingots par jour, 18.000 berlingots seront déposés chaque année au parc à conteneurs. Vous voyez le volume de déchets constitué rien que de berlingots. Il est vrai que ces boites peuvent être recyclées pour faire de nouveaux matériaux, mais c'est encore bien mieux de renoncer à ces emballages dans les écoles.

Nous pouvons très facilement éviter cet immense volume de déchets. Il suffit d'acheter des gourdes pour nos enfants. On trouve des gourdes dans presque chaque grande surface et elles coûtent entre 8 et 20 Ø (suivant la marque et le design). Cet investissement en vaut la peine, car les berlingots ont leur prix aussi.

En plus, vous pouvez faire quelque chose pour la santé de votre enfant en ne lui mettant que de l'eau dans sa gourde. Cela évitera également les mauvaises odeurs, si vous n'avez pas rincé la gourde à temps.

Enfin, encore deux astuces :

- Comme les enfants ne rangent pas toujours leurs affaires dans leur mallette, il est conseillé de marquer leur nom sur chaque boite à tartines et chaque gourde.
- Comme les enfants oublient parfois leur boite à tartines à l'école, il est préférable d'en avoir deux, pour ne pas devoir prendre la feuille d'aluminium le lendemain.

« A gauche, l'exemple à suivre ! A droite, celui à éviter au maximum ! »

Infos communales Baelen-Membach

Appel aux citoyens :

« Et vous, que faites-vous pour minimaliser vos déchets ? ».

Faites-nous part de vos astuces et conseils pratiques, par e-mail à Anne Klein : a.klein@frw.be ou par fax: 080/68.20.74

Une action initiée dans le cadre de l'Opération de Développement Rural

Bientôt des fontaines à eau à l'école.

De son côté, l'école communale de Baelen soutient la démarche du Groupe d'Action Déchets. Interrogé à ce sujet, José Khauffaire, échevin en charge de l'instruction abonde dans ce sens : « une fontaine à eau sera testée dans l'administration communale. Si le test est concluant, l'école communale de Baelen sera rapidement équipée de 2 fontaines à eau et l'école communale de Membach en recevra une également. »

Weniger Müll in den Schulen !

Es ist wieder soweit. Der Schulanfang. Das heißt Schultasche packen, Bücher einbinden, Hefte beschriften und die Federmappe in Ordnung bringen. Aber haben wir hier nicht etwas vergessen ?

Wie können wir als Eltern in den Schulen den Müll reduzieren ?

Natürlich haben wir keinen Einfluss auf die Anzahl Kopien usw. die in den Schulen für unsere Kinder gemacht werden müssen und

Les moyens de faire diminuer sa poubelle

Petits déchets, gros dégâts...

Parmi les déchets que nous produisons, certains nous paraissent anodins, c'est le cas des pile.

Petit topo

Rien qu'en Belgique, nous consommons chaque année plus de 180 millions de piles, ce qui représente 3.750 tonnes, aussi bien des piles jetables que des rechargeables.

« Il vous y a combien différents types de piles parmi ces 7 ? »

Les piles ne sont large pour trois problèmes principaux au niveau de l'environnement :

- leur fabrication consomme beaucoup d'énergie (dû à 160 fois plus qu'elles n'en rendront lors de leur utilisation).
- elles sont fabriquées à partir de matières premières non renouvelables et parfois rares.
- leur élimination pose des problèmes de pollution étant donné leur composition. En effet, parmi les nombreux constituants d'une pile on trouve des métaux lourds qui ont la particularité d'être cancérigènes et mutagènes (cadmium, mercure, plomb).

De plus, tous ces métaux lourds sont très persistants. Ainsi le mercure d'une seule pile bouton peut contaminer 400 litres d'eau ou 1 m² de terre pendant 50 ans.

A l'heure actuelle, la collecte et l'élimination des piles est organisée par INASEL BEBAT. Celle-ci a récolté en 2007 un peu plus de 3.500 tonnes de piles usagées, à comparer aux 3.750 tonnes vendues chaque année.

« Et vous, que faites-vous pour minimaliser vos déchets ? »

Attention, les piles sont considérées comme des déchets dangereux, ne les éliminez que par la filière officielle.

L'article sur les piles a été rédigé par Michel GIASUTTO de Busschen, membre du groupe Action déchets

Appel aux citoyens :

« Et vous, que faites-vous pour minimaliser vos déchets ? »

Faites-nous part de vos astuces et conseils pratiques via e-mail à Anne Klein, a.klein@frw.be ou par fax : 080.68.20.74

Les alternatives

1. Bien choisir

Si le but n'est pas d'éliminer totalement les piles de la circulation, elles sont suffisamment problématiques pour qu'on les utilise de manière parcimonieuse et efficace.

Il existe heureusement de nombreuses possibilités de se passer de ces petits cylindres remplis de produits chimiques.

Une balance de cuisine, précise et fiable peut être mécanique, idem pour un pèse personnes, un thermomètre ne doit pas être électronique pour être précis, choisissons des machines à calculer solaires dont les piles ne devront pas être changées.

Avons-nous vraiment besoin de babets lumineuses, ou de cartes de vœux qui font de la musique ?

Saint Nicolas peut aussi éviter les jouets électriques si l'enfant sage lui en laisse le choix.

La première étape est donc de bien peser le pour et le contre avant de faire un achat, ce qui nous permit indéniablement dans un supermarché ne vendant bien l'ville dès le lendemain.

2. Les piles rechargeables

S'il n'est pas possible de s'en passer, les piles rechargeables sont une alternative très intéressante. En effet, la plupart des piles couramment utilisées ont leur équivalent rechargeable.

Bien... évitez les anciennes batteries de type NiCd (nickel cadmium) au profit des NiMH (Nickel métal hydrure) beaucoup plus performantes et moins toxiques. Les NiMH peuvent être rechargées même si elles ne sont pas complètement déchargées sans subir « l'effet mémoire » caractéristique des NiCd.

5.3.8. CLDR 5 : 29 novembre 2007

22 participants, 8 excusés

Ordre du jour

- Information d'Yves Pieper (DNF)
- Information de Claudy Claus (Natagora)
- Retour du Groupe Action «Pour une meilleure gestion des déchets»
- Retour de la réunion débriefing avec les jeunes
- Echo des évaluations et adaptations
- Information sur les Groupes de Travail

Objectif

Cette réunion avait un objectif essentiellement informatif sur les groupes action déjà mis en place ainsi que sur les actions déjà réalisées. D'autre part, il était aussi question d'impulser d'autres actions (cfr sollicitations des 2 intervenants). Enfin, les membres ont eu à évaluer le fonctionnement de la CLDR et à proposer des adaptations.

Déroulement et méthodologie

- Au sujet de l'évaluation du fonctionnement de la CLDR ; les membres avaient préalablement reçu à chaque réunion de CLDR, des documents leur permettant d'évaluer la logistique, le timing des réunions, les exposés et la participation.
  Une synthèse des appréciations et remarques leur a été exposée. Les participants ont ensuite été invités à émettre des suggestions pour améliorer les réunions (distribution de cartons).
- Au sujet de l'information sur les groupes de travail, les membres sont invités à participer aux réunions afin d'y assurer la représentativité de la CLDR

Sur la méthodologie

Dans le but de rendre les Groupes de Travail participatifs et productifs, une vaste sensibilisation de la population est nécessaire. Les GT ont été annoncés par la voie du Bulletin Communal et d'un toute-boîte, ainsi que des articles de presse. Le relais de l'information par les membres de la CLDR étant aussi un biais influent, les membres se sont vus remettre des courriers à distribuer à cinq de leurs voisins, connaissances, préalablement identifiés comme des participants potentiels parce que intéressés par le(s) thème(s) des groupes de travail.

Résultats

Au travers des évaluations des réunions, les membres ont soulevé trois problèmes principaux : un local de réunion jugé non-adapté, dans le fonctionnement des réunions, sont pointés les « hors sujets », le temps de parole qui n'est pas équitablement réparti, la matière parfois trop abondante pour être abordée sur une soirée et enfin, le manque de concret.
Pour améliorer ce fonctionnement, il est suggéré de fonctionner davantage par écrit, avec des préparations préalables pour gagner du temps. Tâcher de limiter les débats tout en veillant malgré tout à ce que tout le monde puisse avoir voix au chapitre. Enfin, continuer à faire du concret car trop de réflexion est démotivant.

5.3.9. Réunions des groupes de travail

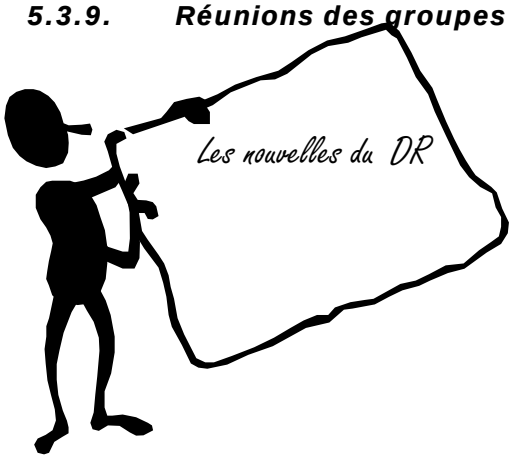

Novembre – décembre 2007

CLDR

La commune de Baelen en 2017

Voici comment la CLDR (= Commission Locale de Développement Rural) l'a imaginée...

Une commune CREA (C)TIVE
qui est inventive dans l'ensemble de sa démarche de développement et dans la recherche de projets et d'actionsqui agit, qui fait bouger les choses, qui est dynamique, qui prend les problèmes à bras le corps

Une commune RELIEE
qui dissipe les différentes frontières visibles et invisibles, matérielles ou immatérielles identifiées au niveau communal entre villages, entre partie urbanisée et boisée, entre communautés d'habitants, avec les communes avoisinantes, ...

Une commune « EXEMPLAIRE »
qui sert de modèle, de source d'inspiration pour d'autres, qui fait preuve d'originalité, qui tire profit de ses particularités, qui est avant-gardiste, pionnière

Et œ, dans de multiples domaines ...

Concrètement, comment parvenir à ce scénario idéal ?

Au travers de PROJETS
Au travers d'ACTIONS

IMAGINES par VOUS, habitants de la commune !

José Xhauflaire
Président de la CLDR

Mélanie Malzahn,
Anne Klein
et Anne-marie Veithen
Agents de développement

INVITATION

C'est avec grand plaisir que nous vous invitons à participer aux groupes de travail qui réuniront des citoyens de toute la commune de Baelen en décembre et janvier prochains.
Il s'agit d'une occasion précieuse d'exprimer vos idées de projets et d'actions et d'aider ainsi à prendre des décisions éclairées pour mieux :

Jouer la carte de la communication
Organiser la transmission des informations, des renseignements à l'intérieur et vers l'extérieur de la commune, organiser les échanges, les relations entre personnes.
Lundi 03/12

Cultiver le civisme
Pratiquer le savoir-vivre, la citoyenneté, respecter le bien public et privé par l'ensemble des habitants, par les acteurs (économiques), par la commune, etc.
Mardi 18/12

Conjuguer les usages au futur
Faire évoluer les habitudes, les pratiques, les manières de faire et les traditions pour leur donner une dimension durable (en matière de consommation, d'environnement, de mobilité, d'économie, ...).
Lundi 07/01

Tisser le lien social
Construire la solidarité, rapprocher les antagonistes, intéresser à l'Autre, stimuler les contacts entre habitants de condition sociale, de culture, d'âge, de village, d'origine différents.
Jeudi 17/01

Faire naître une nouvelle géographie de la commune
Reconsidérer le territoire communal, en exploiter le potentiel touristique et économique, piloter son urbanisation, détricoter ses « frontières » et faire émerger des solutions innovantes en terme de mobilité.
Mercredi 30/01

Rejoignez-nous à la Maison Communale de Membach, avec vos idées de projets concret, nous vous y attendons dès 20h.

Pour davantage d'informations, n'hésitez pas à contacter vos représentants membres de la CLDR (voir site communal, rubrique Opération de développement Rural au Bulletin Communal d'avril 2007, n° 33)

Calendrier

Cinq GT portant l'intitulé des objectifs se sont réunis en décembre 2007 et janvier 2008.

Dates	Titres	Nombre de participants
03.12.07	Jouer la carte de la communication	18
18.12.07	Cultiver le civisme	13
07.01.08	Conjuguer les usages au futur	13
17.01.08	Tisser le lien social	15
30.01.08	Faire naître une nouvelle géographie de la commune	11

Objectifs

Favoriser, à l'aide d'une méthode inductrice de créativité, l'expression d'actions et de projets concrets permettant de nourrir et concrétiser l'objectif et de la même façon, d'atteindre les enjeux.

Méthodologie

Après une rapide remise dans le contexte, les réunions des GT ont été divisées en trois temps :

- présentation de tous les projets issus des consultations (en lien avec l'objectif),
- un temps pour exprimer ses idées de projets (en poche ou en rebondissant sur les projets cités avant),
- un temps créatif avec utilisation de diverses méthodes pour stimuler l'imagination des participants, les faire sortir de leurs schémas mentaux traditionnels et faciliter la production d'idées créatives.

Résultats

Voir les tableaux (voir annexe 7). Sont repris en surligné et gras les amendements et ajouts proposés lors des GT.

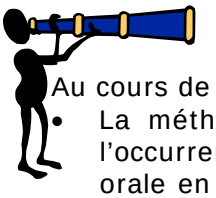

Sur les méthodologies des GT

Au cours de ces cinq réunions, les méthodes suivantes ont été utilisées :

- La méthode « Photo Langage » consiste en l'utilisation de supports, des images en l'occurrence (9/9cm, collées sur fond blanc et plastifiées) sensées faciliter l'expression orale en s'adressant à notre sensibilité et à notre imagination. C'est une technique qui permet de dépasser la standardisation des réponses en introduisant des schémas affectifs et symboliques.
  Concrètement, nous avons procédé de deux façons différentes ; la méthode classique consiste à étaler les photos sur une table et à inviter les participants à choisir une ou deux images « qui leur parlent », qui évoquent quelque chose pour eux, sachant que le cadre était « donner une idée de projet permettant de concrétiser l'objectif traité ».
  Les participants disposaient de dix minutes pour faire leur choix, revenaient s'asseoir et à tour de rôle partageait l'idée de projet suscitée par l'image. Nous avons jugé les résultats de la méthode appréciables.
  Entre l'organisation de ce GT et le suivant, nous avons conclu que rien de tel qu'introduire un élément aléatoire pour susciter la créativité
- La méthode « Photo Langage détournée » a été imaginée. Ainsi, au GT suivant, les participants ont été invités à pêcher (à l'aveuglette) une image dans la boîte (on n'enrichit pas nécessairement l'expression en augmentant le nombre d'images : une seule photo permet une approche plus profonde).

La boîte composée de ± 500 photos a fait le tour des participants. Le temps qu'elle tourne a laissé au premier participant du cercle le temps d'imaginer un projet en lien avec son image. Si l'image faisait émerger des idées chez d'autres participants, ils étaient évidemment invités à les partager. Ce choix imposé et aléatoire a favorisé une plus grande richesse des réponses.

- La méthode des « Mots inducteurs » consiste en la conception d'une boîte à mots (± 500 mots, collés sur fond blanc et plastifiés) parmi laquelle les participants, de la même façon que pour le photo langage, pêcheront aléatoirement deux mots (après test entre nous, il s'avérait plus facile de produire des idées avec deux mots plutôt qu'un) qui associés ou non, susciteront l'émergence d'une Idée. Verdict : méthode également productive, mais peut-être moins ludique (facteur apprécié par les participants) que les images.
- La méthode des « Dés ». Ceux-ci ont été employés pour le GT « tisser le lien social ». Dans ce cadre, nous avons confectionné plusieurs dés (en mousse indéformable de 30cm/30cm) sur lesquels nous avons épinglé nos mots. Ainsi, deux dés ont été garnis avec les différentes paires existantes parmi les habitants avec (Agriculteurs/non-agriculteurs, Jeunes/personnes âgées, Francophones/Germanophones, Nés-natifs/nouveaux arrivants, Personnes précarisées/personnes non précarisées, Baelenois/Membachois, Acteurs économiques/résidents, Personne valide/personne handicapée, Appartenant au monde associatif/ou non, Homme/femme, Habitant de Baelen/habitant du reste du monde, Générations actuelles/générations futures). Quatre autres dés ont été garnis de mots « à fort pouvoir évocateur », pêchés dans la liste de Kent et Rosanoff, à savoir : profond, montagne, mouton, main, fruit, papillon, rivière, aiguille, justice, santé, souvenir, bleu, enfant, assoiffé, cible, joie, calme, roi, table, musique, maison, araignée, lampe, bébé.
  Concrètement, au GT, chaque participant prenait (sans choisir) 1 dé avec des paires et 2 dés avec des mots. Lancement des dés = 1 paire + 2 mots. But : se servir des 2 mots pour imaginer un projet visant à rapprocher, à tisser le lien social entre la paire (deux catégories à priori antagonistes). Verdict : une très bonne productivité.

En conclusion : nous considérons que ces méthodes ont réellement permis de relancer la production d'idées et sans doute d'idées que les participants n'auraient pas eues en réfléchissant de façon traditionnelle.

5.3.10. Groupe-action 23 février 2008

Ordre du jour

- Quelques explications historiques
- Explication de la carte (distribuée en séance)
- Réflexion sur les avantages et les désavantages du site
- Réflexion sur les types d'aménagements de l'Arboretum

Objectif

La DNF est venue exposer à la CLDR l'idée de réaménagement de l'arboretum, éventuellement avec l'intervention d'artistes (locaux). La DNF est prête à prendre à sa charge le réaménagement des sentiers, mais est en manque d'inspiration pour une valorisation didactique/artistique attractive pour des publics différents. La CLDR est donc sollicitée en ce sens.

Déroulement et méthodologie

- Visite du site avec la DNF pour se faire une idée du lieu, récolter les premières impressions, prise de photos, explications historiques, destruction partielles dues aux tempêtes, etc.
- Réunion du GA Arboretum pour brainstorming « quelles sont les possibilités de mise en valeur ? » du site.
- Présentation des résultats du brainstorming (pistes d'action, outils de sensibilisation, identification partenaires possibles, etc.) à la DNF.
- Choix de la DNF pour un projet particulier.
- Collaboration ultérieure pour la mise en œuvre à définir.

Résultats :

5 membres de la CLDR ont participé à ce groupe action et ont émis des propositions portant sur l'amélioration de la signalisation externe et interne, l'aménagement pratique, l'introduction de l'art, l'accent sur le public familial, l'introduction d'une thématique : les « 5 sens » :

5.3.11. CLDR 6 : 11 mars 2008

23 participants, 5 excusés

Ordre du jour

- Présentation des projets et actions retenus
  - Explication de la procédure
  - Présentation du résultat
- Priorisation des projets et actions retenus
  - Proposition (suite au dépouillement)
- Information sur les étapes à venir
- Divers
  - Groupe action « Déchets »

- Groupe action « Arboretum »,
- Convention Développement Durable
- Pic Vert
- Plan Bois Energie

Objectifs

La stratégie pour l'avenir de la commune comporte 3 enjeux, 5 objectifs, 27 mesures et 343 projets.

Impossible de réaliser tous ces projets, en tout cas dans les 10 années à venir ! Il a donc fallu en privilégier certains. Exercice frustrant mais nécessaire. L'objectif de cette réunion consistait donc à déterminer les actions, projets à retenir pour les intégrer dans le PCDR.

Préalable

Les membres avaient été invités à réaliser un travail à domicile.

De même, les habitants étaient eux aussi associés à cette démarche (informés via Bulletin communal - Voir « les nouvelles du DR ci-dessous »- et relais CLDR).

Les membres ont reçu 5 documents (informatiques ou papier) correspondant aux 5 objectifs

- Jouer la carte de la communication
- Cultiver le civisme
- Conjuguer les usages au futur
- Tisser le lien social
- Susciter une nouvelle géographie de la commune

eux-mêmes déclinés en plusieurs mesures.

Pour chaque mesure, les répondants disposaient d'un « capital points » à distribuer aux projets qu'ils choisissaient de retenir.

Ainsi, pour les mesures dénombrant de 1 à 10 projets, ils pouvaient choisir 1 projet
de 11 à 20 projets, ils pouvaient choisir 2 projets
de 21 à 30 projets, ils pouvaient choisir 3 projets
de 31 à 40 projets, ils pouvaient choisir 4 projets

Trois critères pour guider leurs choix :

- Le projet permettra de rencontrer les enjeux, et donc de faire en sorte que votre commune devienne exemplaire, créa(c)tive, reliée
- Le projet aura un réel effet de levier sur le développement communal, il apportera un plus aux habitants
- Le projet suscitera la mobilisation des habitants

Concrètement, tant pour les documents « papier » que pour les documents informatiques, les participants étaient invités à fluorer les numéros des projets retenus.

Déroulement et méthodologie

Présentation des projets et actions retenus

Le comment — Le pourquoi

Nous avons:

1. **listé toutes les idées de projets (343)** → **pour ne pas perdre les fruits de votre travail**
2. **demandé de choisir x projets par mesure** → **pour répondre non partiellement mais a tous les objectifs de développement**
3. **invité tous les habitants à choisir dans la liste** → **pour ouvrir la porte à la participation citoyenne**

pour un PCDR de qualité !

Le résultat du dépouillement concernant les projets et actions à retenir a été présenté, par mesure, sur support PowerPoint.
Ont été retenus : les 3 projets les plus plébiscités (ayant recueilli le plus de voix), soit le dessus du panier). En cas d'ex aequo (2 projets ayant le même nombre de voix, ils sont tous 2 retenus).

Exemple

Projets et actions retenus : RESULTATS

Jouer la carte de la communication

➡ Optimisation des vecteurs de communication -information

Maximisation du potentiel du site internet communal comme moyen de communication pour les habitants et pour les touristes :	14
Maximiser le Bulletin communal :	12
Création d'un circuit communal sur base de l'identification des richesses (à voir) de la commune	3
Edition un guide de références des commerces et services de la commune	2
Création d'un jardin communautaire public (coins de terre)	1
Election du (de la) commerçant(e) ou de l'employé(e) communal le (la) plus souriant(e)	1
Meilleure indication du nom des rues	0
Installation de bancs dans la commune (ex face au Pensionnat, rue Stendrich, …); l'échange et la communication peuvent y naître	0

Avantages de la méthode :

- Un PCDR contenant des projets répondant aux 5 objectifs et qui vont donc concourir à la réalisation des 5 objectifs, il y a des projets de chaque mesure on ne laisse rien tomber, le PCDR sera actif dans tous les domaines
- Un PCDR contenant des projets de plus grande envergure mais aussi de plus petites actions qui maintiennent le dynamisme de l'ODR et qui répondent elles aussi a des besoins.

- Un PCDR qui répond réellement aux besoins. On peut imaginer que ceux qui n'ont que peu de voix ne réponde pas à un besoin criant

Priorisation des projets et actions retenus

Proposition sur base du résultat du dépouillement

ventilés en

Projet A : 10 voix → Lot 1

Projet B : 9 voix → Lot 2

Projet C : 8 voix → Lot 3

=

le dessus du panier

De même, la répartition (lot 1, 2 ou 3) de l'ensemble des projets a été présentée en CLDR. Cette répartition s'était faite sur base du nombre de voix attribuées aux différents projets. Cfr ci-dessus.

Résultats

28 membres sur 37 ont répondu (sachant que 6 sont démissionnaires car non venus à 3 réunions d'affilée).
Réception de 6 réponses de la part des habitants !!

Les 34 réponses ont été encodées, ainsi, chaque projet s'est vu attribué parfois aucune, parfois quelques, parfois beaucoup de voix.
Un triage des projets par mesure sur base des voix recueillies a ensuite été réalisé.

La méthode mathématique du dépouillement est discutée. Les participants souhaitent connaître le résultat d'un calcul par valeur absolue. Le résultat sera présenté lors de la prochaine CLDR.
De même, ils ont suggéré d'intégrer dans le tableau récapitulatif, une série de critères : projet subventionnable ou non, durée estimée de réalisation, complexité du projet, coût du projet, type de population auquel le projet répond, projet d'infrastructure ou action, existence de porteurs de projet ou non, …

PCDR

Les nouvelles du Développement Rural

Orienter la destinée de votre commune, ça vous tente ?

C'est possible !

Fini les réflexions, **voici venu le temps des décisions**, des choix.

Ci-dessous (schéma), les grandes orientations définies pour l'avenir de la commune de Baelen, par vos représentants, membres de la CLDR (Commission locale de développement rural).

Cela vous paraît abstrait ?

Alors rendez-vous sur le site www.baelen.be (rubrique : Développement rural) ou à l'administration communale pour la version papier pour consulter tous **les projets bien concrets** qui pourraient être réalisés d'ici les 10 prochaines années.

Mais surtout, **vous pourrez élire les projets** qui selon vous :

- permettront que Baelen devienne une commune exemplaire, créa(c)tive et reliée,
- apporteront un réel plus aux habitants tout en suscitant leur mobilisation.

Sera-ce par exemple :

- l'organisation de la formation « guides énergie ».
- la réalisation d'une étude sur le territoire pour déterminer comment diminuer la consommation d'énergie
- l'organisation du covoiturage,
- la création d'un verger conservatoire
- l'aménagement de plaines de jeux au naturel
- la création de groupements d'achat (bois de chauffage, produits alimentaires, électricité, etc.)
- l'aménagement des places de village
- l'organisation d'une journée découverte des réalisations des entreprises et indépendants locaux dans la commune
- la création d'un cyber café
- la réalisation d'une charte du civisme
- l'organisation de la journée des associations
- le renforcement de l'attractivité du site internet communal
- l'organisation d'un concours « Logo », qui représenterait la commune
- le soutien à la mise en place de gîtes/chambre d'hôtes
- le (ré)aménagement de sentiers de promenade de qualité
- le développement du réseau TEC
- la création d'une liaison douce entre Baelen et Membach
- la création d'un réseau téléphonique de « mamans conseils »
- l'amélioration de l'apprentissage de l'allemand à l'école
- la mise sur pied d'une association qui s'occupe du retour à domicile des jeunes
- l'intégration d'un petit commerce équitable près de l'école
- la création de maisons kangourous (habitat groupé)
- la construction d'un centre sportif
- l'organisation de fêtes villageoises/de quartier
- ... ET bien d'autres projets encore...

Donnez votre avis et donnez ainsi une chance aux projets qui vous tiennent à cœur !

RETOUR (envoi par email ou dépôt à l'Administration Communale) pour le mardi 11 MARS

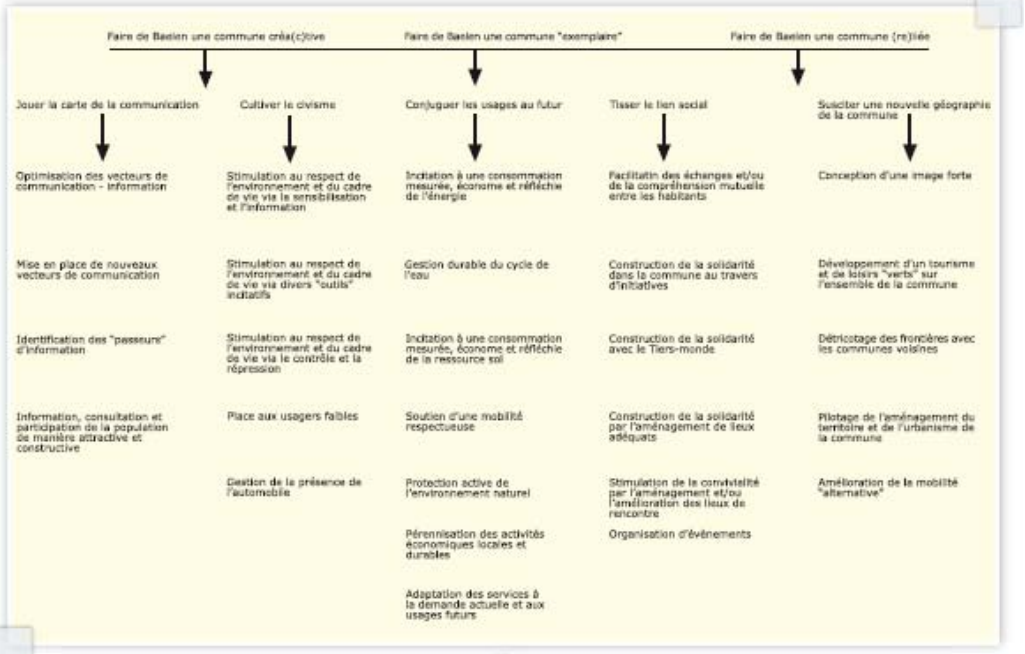

5.3.12. CLDR 7 : 10 avril 2008

22 participants, 3 excusés

Ordre du jour

- Présentation du classement des projets (avec critères)
- Réflexion et décision quant aux projets posant questions
- Réflexion et décision quant aux priorités
- Information sur les étapes à venir
- Divers

Objectif

Pour rappel, lors de la CLDR précédente, les membres avaient émis le souhait de réexaminer les projets jaugés à l'aune d'une formule mathématique différente ainsi qu'en tenant compte d'une série de critères (projet subventionnable ou non, durée estimée de réalisation, complexité, coût, type de population auquel le projet répond, projet d'infrastructure ou action, existence de porteurs de projet ou non, …). L'objectif poursuivi de cette 7ème CLDR est donc de décider des modifications au classement des projets et d'arrêter la priorisation de ceux-ci.

Déroulement et méthodologie

Suite à la confrontation des 2 calculs amenant aux priorités, des divergences sont apparues pour certains projets.

Les 99 projets retenus ont été répartis dans 3 tableaux :

A. Le tableau couleur reprenant 64 projets avec, en regard, les critères à la lumière desquels il est nécessaire de réexaminer le classement. Pour les projets non surlignés (en blanc), il n'y a pas de divergence entre les 2 dépouillements, le classement reste de mise. Pour les projets surlignés en mauve, vert et saumon, il y a divergence, ils doivent être reclassés.

B. Le tableau 1 (noir et blanc) reprend 16 projets qui ont été classés par la première méthode en priorité 2 ou 3 et qui, suite au nouveau calcul, se classent moins bien.

C. Le tableau 2 (noir et blanc) reprend 19 projets qui, lors du 1er dépouillement, n'ont pas été retenus par les membres CLDR et ont dès lors été casés en priorité 4. Suite au nouveau calcul, ces projets se classent mieux, remontent à la surface.

Les participants sont invités à repêcher une vingtaine de projets dans les tableaux 1 et 2 (noir et blanc), ceux-ci seront automatiquement orientés vers le lot 3.

Le travail a été divisé en 2 temps :

1. Réflexion et décision quant aux projets posant questions

   Travail individuel suivi d'une mise en commun

2. Réflexion et décision quant aux priorités

   La pondération soulève aussi des remises en question quant à la priorité (1, 2, 3) d'autres projets. Pour décider une réorientation en lot 1, il fallait que les projets répondent aux critères suivants :

   - Remèdes urgents à administrer à la commune
   - Projets mûrs; dont la réalisation peut démarrer sans tarder
   - Projets pour lesquels une opportunité est présente

   Travail en commun

Résultats

Le réexamen des projets a permis de déterminer les projets retenus et ventilés en lot 1, 2 ou 3.

5.3.13. Réunions de consultation pour l'aménagement d'espaces publics

Calendrier

Aménagement du Terrain communal de Honthem, le 19 juin 2008
Aménagement du centre de MEMBACH, le 24 juin 2008
Aménagement du centre de BAELEN, le 26 juin 2008
Aménagement de Boveroth, le 3 juillet 2008

Ordre du jour

- introduction
- Présentation succincte de la situation existante
- Présentation d'exemples d'aménagement
- Réflexion sur les aménagements à proposer

Objectif

Dans le cadre de l'ODR, les habitants ont dit à plusieurs reprises, souhaiter voir certains centres aménagés et mieux mis en valeur. Quatre réunions de consultation ont été organisées pour entendre leurs souhaits.

Déroulement et méthodologie

- Préalablement à la réunion, une visite de terrain était organisée avec l'auteur de programme, la FRW et l'auteur de projet. Elle avait pour objet de visualiser les limites de l'espace à aménager ainsi que les éléments clefs du site (bâti, cheminements, sécurité, éléments naturels, circulation, fonctions, …).
- A l'aide d'un power point, une présentation de la situation existante était rapidement brossée, de même des exemples d'aménagements ruraux étaient présentés.
- Dans un premier temps, les participants sont invités, partant des fonctions du centre du village, à décrire les atouts et les problèmes rencontrés en tant qu'usager dans l'utilisation de l'espace.
- Les participants sont ensuite interrogés sur leurs attentes en matière d'aménagements.
  Ils sont invités à se rappeler les objectifs du PCDR (Programme Communal de Développement Rural), à savoir :
  - ✓ Privilégier les aménagements durables (légers, respectant passé historique, peu d'imperméabilisation, gestion de l'eau de pluie, etc.)
  - ✓ Promouvoir l'engagement des habitants
  - ✓ Créer un lieu unique, participant à l'identité du village
- ✓ Enfin, les participants reçoivent un plan de localisation de l'espace qu'ils sont appelés à annoter et compléter par des représentations des aménagements souhaités (écrit ou dessin). Cette réflexion individuelle est par la suite présentée à l'ensemble du groupe.

Résultats

Voir résultats des 1ères réflexions des habitants et comptes-rendus des groupes de travail en annexes 9 et 10.

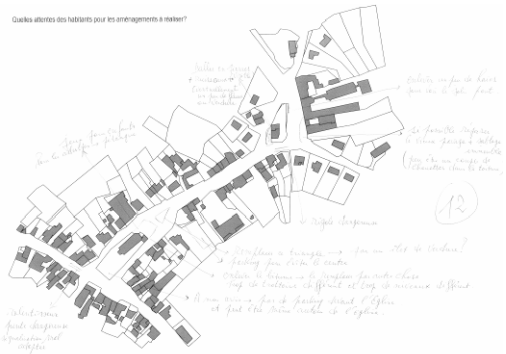

5.3.14. Mise en place d'une coopération transcommunale en matière de développement durable

Les communes de Lontzen, Baelen et Plombières ont signé dans le courant du mois de mai **une convention visant à intégrer les principes du Développement Durable dans leurs Opérations de Développement Rural et, plus largement, dans leurs politiques communales.**
Pour que cette convention « développement durable » se concrétise, les trois communes ont créé un groupe de travail transcommunal, composé d'élus et de citoyens et encadré par la FRW. Cependant, l'action des communes ne suffit pas : l'implication des habitants et acteurs dans tous les domaines est requise.
En octobre 2008, cette démarche innovante en milieu rural a été présentée tout d'abord à Lontzen, lors d'une conférence de presse, ensuite à Baelen pour le grand public.
La démarche a reçu le soutien de deux personnalités réputées :

- Alain Hubert, explorateur et fondateur de la station polaire belge en Antarctique
- Jean-Pascal van Ypersele, climatologue et vice-président du GIEC, co-lauréat avec Al Gore du prix Nobel de la paix 2007.

Après la présentation de la convention et de l'interview filmée des deux personnalités, des pistes d'actions ont été présentées et débattues avec les participants.
A la même date, une délégation des trois communes et de la FRW se rendait en visite dans la commune grand-ducale de Beckerich, pionnière en la matière. Elle en est revenue à la fois enthousiaste et motivée à aller de l'avant dans cette voie.

La dernière réunion du groupe de travail a eu lieu le 13 novembre, pour mettre en place des actions concrètes :

- **Les achats verts** – information puis formation du personnel communal par l'Institut « Eco-consommation ».
- **Un Week-end « Haltes-énergies » - mars 2009**
  Visites d'habitations privées, par exemple « basse énergie », chauffées par des énergies alternatives, …et entreprises actives dans ces domaines dans les communes de Lontzen, Baelen et Plombières. Rencontres avec des experts, auditeurs énergétiques, démonstration de thermographie, conférences, stand FRW et Convention DD (élaboration du programme encours).
- **Défi « énergie »**
  Plusieurs dizaines de ménages des trois communes vont s'engager dans un défi «réduction des émissions de CO_2 » (une tonne par ménage, soit 10 % de leur facture énergétique) pendant 6 mois.
  Le but est de sensibiliser et faire participer la population, en partenariat avec les responsables communaux, aux enjeux du développement durable à travers une mise en pratique d'éco-gestes simples susceptibles de réduire leur facture énergétique et donc l'empreinte écologique des 3 communes.

Voir annexe 11.

PCDR

Les nouvelles du Développement Rural

Dédé s'annonce à Baelen

Dédé, ou DD pour Développement Durable, une expression dans l'air du temps qui fait son entrée dans la vie communale baelenoise ...

En effet, Baelen, Lontzen et Plombières, trois communes voisines menant une Opération de Développement Rural, viennent de décider de s'associer autour du Développement Durable. Fortes d'une convention commune signée récemment par les trois conseils communaux, soutenues par un groupe de réflexion (composé d'habitants des 3 communes), ces communes, dont la vôtre, ont décidé de faire le pari d'un autre monde.

Mais au fait, le DD, c'est quoi et ça concerne qui ?

Théoriquement, on pourrait vous dire: « le développement durable est un développement respectant simultanément les trois critères de finalité sociale, de prudence écologique et d'efficacité économique ».
Mais, plutôt qu'un long discours, ce petit quiz ludique et interpellant vous permettra de mieux cerner les grandes questions en jeu.
A vos plumes ...

1. Dans le monde, aujourd'hui combien d'enfants ne vont pas jusqu'au niveau fin des primaires ?
a. 1 sur 2
b. 1 sur 5
c. 1 sur 25

2. Quelle part des ressources de la planète est consommée par les 15% de terriens les plus riches ?
a. 30%
b. 50%
c. 80%

3. Quelle est la première cause de mortalité dans le monde ?
a. Le sida
b. L'eau contaminée
c. La malnutrition

4. Si tous les humains consommaient autant que nous, de combien de planètes aurions-nous besoin ?
a. 2
b. 3
c. 5

5. Quelle est la part d'eau douce disponible sur Terre ?
a. 3 %
b. 18 %
c. 33 %

6. Quel produit nécessite 33. 000 litres d'eau pour être fabriqué ?
a. une paire de gants
b. un écran d'ordinateur
c. un cartable

7. Combien de tonnes de bois économise-t-on en recyclant une tonne de papier ?
a. 1 tonne
b. 2 tonnes
c. 4 tonnes

8. Un ménage qui incinère quotidiennement ses déchets dans son jardin pollue autant qu'un incinérateur traitant...
a. 300 kg/ jour
b. 5.000 kg/jour
c. 10.000 kg/jour

9. D'ici à 2020, la production de déchets dans les pays industrialisés augmentera de:
a. 25 à 45 %
b. 50 à 70%
c. 70 à 100 %

10. Un robinet qui goutte gaspille par an:
a. 35 litres d'eau
b. 350 litres d'eau
c. 3500 litres d'eau

11. Quelle surface de forêt est détruite toutes les 5 secondes dans le monde ?
a. 1 terrain de foot
b. 2 terrains de foot
c. 4 terrains de foot

12. Dans quel pays 40% de la population se rend-t-elle au travail en bicydette ?
a. aux Pays-Bas
b. au Danemark
c. en Finlande

Réponses
1 - a, 2 - c, 3 - b, 4 - b, 5 - a, 6 - b, 7 - b, 8 - c, 9- c, 10- c, 11- c, 12 - b

Comptez pour chaque bonne réponse 1 point.

Vous avez obtenu
- **de 0 à 4 =** Que de découvertes en perspective ! Vous aurez une chance d'explorer tous les enjeux du développement durable.
- **de 4 à 8 -** Vous êtes déjà sensibilisé aux grandes préoccupations du développement durable. Bravo, mais il vous reste un potentiel d'évolution.
- **de 8 à 12 -** Votre score démontre que vous mesurez bien l'impact et l'interaction des bouleversements récents sur les grands équilibres de la planète. L'essentiel, maintenant, c'est de découvrir comment le mettre en pratique aujourd'hui et maintenant.

Parce que le développement durable ne se décrète pas, mais qu'il se construit en commun, qu'il passe par des changements individuels et collectifs dans nos modes de pensée et de vie, qu'il implique la responsabilisation et l'engagement de tous et de tout un chacun, RENDEZ-VOUS TRES BIENTOT ...

« Nous n'héritons pas de la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants »

Antoine de Saint-Exupéry

Les nouvelles du Développement Rural

La commune de Baelen s'est engagée (avec celles de Lontzen et Plombières)

sur la voie du Développement durable

Dans le Bulletin communal précédent (en p.16), nous vous annoncions la signature d'une convention visant à intégrer les principes du Développement Durable au travers de l'Opération de Développement Rural et, plus largement, des politiques communales.

Le 24 octobre prochain, nous présenterons les premières démarches menées en ce sens, au travers d'une grande manifestation publique.
Des invités de marque y feront une intervention :

- le climatologue Jean-Pascal van Ypersele, vice-président du GIEC (Prix Nobel de la Paix avec Al Gore)

- l'explorateur Alain Hubert, créateur de la station polaire belge en Antarctique.

Des expériences menées localement par les pouvoirs publics, acteurs économiques et citoyens seront également illustrées. Chacun aura l'occasion de formuler ses réflexions et de proposer ses pistes d'actions, individuelles et collectives.

Un rendez-vous à ne pas manquer pour tous ceux que le devenir de la planète interpelle.

5.3.15. CLDR 8 : 14 octobre 2008

17 participants, 5 excusés

Ordre du jour

- Information sur l'état d'avancement de l'ODR
- Elaboration des fiches projet (lot 1 – partie)
- Divers

Objectif

77 projets ventilés en 3 lots ont été retenus par la CLDR pour figurer dans le PCDR. Restait à réaliser les fiches projets. L'objectif de cette réunion est de compléter les 11 fiches projets (lot 1, 1ère partie) élaborées sur base de toutes les réflexions et suggestions recueillies lors des précédents CLDR et Groupes de travail.

Déroulement et méthodologie

Les membres étaient invités à un travail préalable à la réunion, à savoir l'examen de 11 fiches projet sur 22 du lot 1, subdivisées en 3 parties : pourquoi – comment – indicateurs.

- Pourquoi = raison d'être du projet, lien avec la stratégie de développement (diagnostic, enjeux, objectifs)
- Comment = description du projet
- Indicateurs = manière d'évaluer le projet à terme

Il leur était demandé de prendre connaissance des fiches, de confirmer le « pourquoi » mais surtout de compléter le « comment », en se posant pour chaque projet, les questions suivantes :

- Comment s'y prendre concrètement pour que le projet se réalise ?
- Quelles actions entreprendre ?
- Quelles tâches réaliser ?

Ceci, afin d'amender, préciser (ou éliminer) les propositions déjà formulées.

Sur la méthodologie

Lors de la réunion de CLDR qui a suivi, les membres devaient exprimer leurs suggestions. La méthode du « speed dating » du DR leur a été proposée.

Explication

Les personnes présentes lors de la réunion ont été divisées en deux groupes :

Messieurs et Mesdames A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L = **groupe 1** Messieurs et Mesdames M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X = **groupe 2**

Chaque personne faisant partie du groupe 1 s'est vu attribuer une fiche projet dont elle était, le temps d'une « tournante », le responsable.

Monsieur **A**, installé devant la **fiche 1** du lot 1, madame **B,** installée devant la **fiche 2** du lot 1, etc.

Leur mission consistait à alimenter le descriptif du projet des suggestions dont leur faisait part tour à tour les membres CLDR du groupe 2. Ceux-ci, toutes les cinq minutes, se déplaçaient face aux 12 « responsables » de fiches.

Monsieur **A**, installé devant la **fiche 1** du lot 1 entendait monsieur **M** au sujet de cette fiche, il entendait ensuite monsieur **N**, puis monsieur **O**, etc.

Illustration

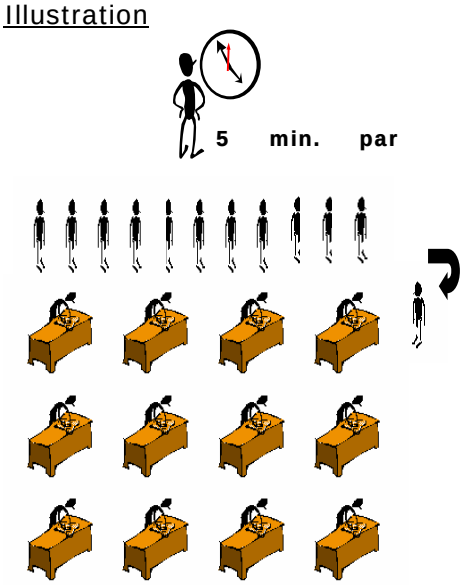

Résultats

Les participants ont beaucoup apprécié cette méthodologie car elle a à la fois forcé, mais surtout permis selon eux, une rencontre interpersonnelle entre chaque membre, une meilleure appropriation des fiches, une réflexion approfondie sur chacun des projets.
Voir compte-rendu en annexe 5.

5.3.16. CLDR 9 : 23 octobre 2008

16 participants, 5 excusés

Ordre du jour

- Information sur l'état d'avancement de l'ODR
- Elaboration des fiches projet (lot 1 – partie)
- Divers

Objectif

L'objectif de cette réunion est de compléter les 11 fiches projets (lot 1, 2ème partie) élaborées sur base de toutes les réflexions et suggestions recueillies lors des précédents CLDR et Groupes de travail.

Déroulement et méthodologie

Voir CLDR précédente

Résultats

Voir compte-rendu en annexe 5.

5.3.17. Réunions de présentation des esquisses d'aménagement d'espaces publics

Calendrier
Aménagement de Boveroth, le 27 octobre 2008
Aménagement du centre de MEMBACH, le 12 novembre 2008
Aménagement du centre de BAELEN, le 20 novembre 2008

Ordre du jour
- Introduction
- Présentation succincte de la situation existante
- Présentation de l'esquisse de Heinz Winters
- Avis de la population

Objectif
Partant des suggestions des citoyens recueillies lors des réunions de consultations organisées en juin 2008 et des réflexions de la Commission Locale de Développement Rural, un architecte paysagiste a réalisé une 1ère esquisse pour les projets d'aménagement des centres
L'objectif des réunions est de déterminer si les aménagements correspondent aux attentes des riverains et usagers.

Déroulement et méthodologie
- A l'aide d'un power point, une présentation de la situation existante était rapidement brossée, ainsi qu'un état du diagnostic réalisé préalablement sur les centres des villages en question.
- L'architecte présentait et détaillait ensuite les esquisses.
- Ensuite, les participants étaient invités à communiquer leur avis sur celles-ci

Résultats

A Baelen

Vu le périmètre concerné, le projet d'aménagement du centre a été divisé en trois fiches-projets :
- la place devant la maison communale (connotation de vie, de travail),
- le parc communal (connotation de plaisir, de rencontre),
- entre les deux, l'espace autour de l'église (connotation de calme, de repos).

Après description du projet, la principale pierre d'achoppement pour les riverains fut la perte, pour la place, de son affectation 1ère actuelle, à savoir le parking. L'objection était prévisible : difficile d'envisager une modification de ses habitudes, difficile d'adhérer à un projet mûri par d'autres, difficile d'imaginer qu'à fonction différente pourra correspondre attrait différent.

Après que chacun ai pu exprimer son avis et que les membres de la CLDR aient relayé l'évolution du projet, ses avantages en termes de mobilité douce, de convivialité, d'attrait touristique, sa correspondance avec les objectifs du PCDR, la réunion s'est terminée sur un relatif consensus : l'ajout de quelques places de parking judicieusement intégrées au projet et le lancement d'une réflexion sur la mobilité au centre du village (principalement en lien avec les déplacements scolaires).

A Membach

Le projet se partage également en 3 fiches :
- le périmètre autour de l'église,
- le périmètre autour de la maison de retraite,
- la liaison entre les deux espaces.

La conception de l'aménagement recueille tous les suffrages. Toutes les attentes ont en effet été rencontrées : conception ludique et conviviale de l'aménagement, mobilité douce rendue possible, parking suffisant, multi-fonctionnalité, sécurisation générale de l'espace, intégration des différents publics (jeunes, PMR, enfants, personnes âgées, …), verdurisation, animation, intégration des services, sobriété de l'ensemble.

A Boveroth

La commune a obtenu, dans le cadre du plan Mercure, une subvention pour l'aménagement des trottoirs depuis la Maison communale de Membach jusqu'à la nationale. Le projet a pour objet de sécuriser les piétons. Dans le cadre de l'ODR, l'avis des citoyens a été sollicité.
Le projet prévoit des trottoirs en continu des 2 côtés de la route, des zones de stationnement ponctuelles, entrecoupées de plantations, de nouveaux filets d'eau. Tous ces aménagements participant au rétrécissement de la chaussée.
Les citoyens présents ont été invités à faire part de leurs remarques en trois temps :
- celles relatives à l'aménagement dans son ensemble, d'ordre général, dans le souci des « besoins collectifs »,
- celles relatives à l'aménagement possible d'un espace de convivialité sur le dessus de Boveroth,
- celles relatives à leurs préoccupations individuelles.

Les participants ont globalement approuvé l'aménagement permettant la sécurisation des usagers faibles, leur souci principal étant de pouvoir toujours se garer devant leurs habitations car il sera désormais interdit de se garer sur les trottoirs.
En ce qui concerne l'aménagement de la place, les participants ont souhaité qu'elle contribue principalement à ralentir la circulation, qu'elle soit verdurisée, conviviale, pas trop minéralisée.
Les citoyens ont encore été invités à se connecter sur le site communal pour réexaminer les plans de la traversée. Une adresse email permettant l'envoi de remarques supplémentaires. Il a en outre été suggéré aux participants de communiquer l'information à leurs voisins.

Les nouvelles du Développement

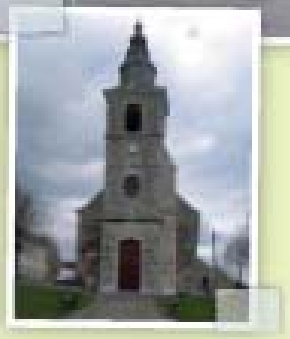

Les projets se dessinent...
Il y a eu :

- diagnostic de la commune
- élaboration d'une stratégie pour l'avenir de la commune
- proposition d'une série de projets pour réaliser cette stratégie

le tout, au travers de la consultation des habitants dans un 1er temps, puis le travail de vos représentants (la Commission Locale de Développement Rural) dans un 2ème temps.

Aujourd'hui, partant de vos suggestions et des réflexions de la CLDR, un architecte y a additionné son expérience et sa compétence pour réaliser les esquisses des aménagements de 2 centres de Baelen et Membach

INVITATION

Parceque la substance du développement rural
est la participation citoyenne,
Vous tous, habitants de la commune,
êtes invités à la présentation de ces esquisses
ainsi qu'à donner votre avis sur les aménagements proposés.

Présentation esquisse centre de Membach : mercredi 12 novembre, 20h (réfectoire de l'école de Membach) Présentation esquisse centre de Baelen : jeudi 20 novembre, 20h (réfectoire de l'école de Baelen).

5.3.18. CLDR 10 : 27 novembre 2008

13 participants, 5 excusés

Ordre du jour

- Information sur l'état d'avancement de l'ODR
- Elaboration des fiches projet (lot 2)
- Divers

Objectif

L'objectif de cette réunion est de compléter les 11 fiches projets (lot 2) élaborées sur base de toutes les réflexions et suggestions recueillies lors des précédents CLDR et Groupes de travail.

Déroulement et méthodologie

Voir CLDR précédente

Résultats

Voir compte-rendu en annexe 5.

5.3.19. CLDR 11 : 16 décembre 2008

18 participants, 3 excusés

Ordre du jour

- Bref retour/débriefing des dernières réunions : Elaboration des fiches projets (3 dernières CLDR), présentation esquisses centres villages (2 réunions)
- Présentation du schéma final objectifs-mesures-projets, analyse
- Retour et suites GT Développement Durable, GA Déchets
- Informations (aménagement terrain Honthem, ZACC Membach, …)
- Timing suite ODR
- Etat des démissions
- Divers

Objectifs

Cette CLDR avait un objectif principalement informatif, à la fois sur les avancées permises par les nombreuses réunions organisées (CLDR, GT, retour population), mais aussi sur les suites de l'ODR, le PCDR se finalisant.
Le second objectif de la réunion était de présenter le schéma final (objectifs, mesures, projets) représentant toute la logique et la cohérence entre tous les projets

Déroulement et méthodologie

Principalement une information descendante.

Résultats

Les membres ont apprécié le schéma final « objectifs-mesures-projets » qui leur a été remis, car il constituera selon eux un document de synthèse et de référence lisible et clair (différentes couleurs étaient employées selon les lots dans lesquels se trouvent les projets).
Grâce au rythme soutenu des dernières réunions, l'élaboration du PCDR a pu avancer à grands pas, et parallèlement, de nombreuses actions ont pu voir le jour dans le cadre des activités du groupe action déchets et du groupe de travail développement durable (action énergie et week-end haltes énergie).

En ce qui concerne l'aménagement du terrain communal de Honthem (actuellement en stand by avant avis de la Spaque sur la qualité du terrain), il semblerait que le Collège n'ait pas la même vision des choses que les riverains quant à l'affectation du terrain. Ces

derniers privilégient l'aménagement d'un espace de loisir-tourisme, le Collège y imagine plutôt du logement car il s'agit avant tout d'un terrain à bâtir. Il est décidé que le Collège présente sa vision des choses lors de la prochaine réunion afin que la CLDR puisse prendre position en connaissance de cause.
Dans la logique participative du DR, il a été décidé de faire collaborer CLDR et CCAT sur le dossier de l'aménagement d'une ZACC (Käkert à Membach).

L'énergie, au cœur de tous les enjeux

Oui, l'énergie est au centre des préoccupations. Faut-il subir ou réagir ? La commune de Baelen opte pour la seconde proposition et met en place des actions concrètes. Avec la Fondation Rurale de Wallonie, les membres de la CLDR et du groupe d'action Développement durable, les habitants, les communes de Lontzen et Plombières, nous passons à l'action avec notamment « le défi énergie » des familles et les journées « Haltes énergie ».

Il n'est plus possible de passer une journée sans que l'on parle ou pense « énergie ». Dans la presse, à la radio, lorsque l'on regarde ses extraits bancaires ou dans une discussion entre voisins, ce sujet revient sans cesse... mais comment l'aborder ?
Si l'on regarde les consommations mondiales d'énergie avec un recul d'une vingtaine d'années, on constate que deux utilisations ne cessent d'augmenter sans que l'on puisse, à l'heure actuelle, les maîtriser. Il s'agit de la consommation énergétique des ménages, qui représente 25% de la consommation totale, et les transports.
Il est difficile de concevoir qu'une action individuelle puisse influencer le cours des événements. Pourtant, de la même façon que l'addition de nos petits gestes à tous a provoqué l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, la somme des petits gestes de chacun pourra permettre d'enrayer le processus.

Quelles que soient les motivations, chacun prend conscience qu'il faut faire quelque chose, mais cela génère de nombreuses questions. Au niveau financier, quel sera le prix des énergies l'année prochaine et dans deux ans ? Au niveau écologique, combien est-ce que je produis de CO_2 ? Comment puis-je le diminuer ?
Au niveau communal, l'enjeu est de taille. D'une part, si l'on veut toucher les citoyens, la commune demeure le niveau de pouvoir le plus proche des gens, et les attentes sont fortes. D'autre part, au niveau du budget de la commune, l'énergie est au centre des préoccupations sur les dossiers en cours car si l'on n'agit pas maintenant, le surcoût énergétique dans notre budget communal dans 10 ans pourrait dépasser les 50 000 euros l'année, voire davantage. Si la commune doit l'engloutir dans ses dépenses énergétiques, cet argent ne sera plus disponible pour la jeunesse, le sport , la culture, le patrimoine, l'enseignement, l'aide sociale...

Rassurez-vous, que ce soit au niveau de la nouvelle école et de la reconstruction de la maison communale, la dimension énergétique a été prise en compte prioritairement, notamment par un renforcement de l'isolation, l'ajout de ventilation permettant de conserver l'énergie dans les bâtiments, la mise en place d'un chauffage unique émettant peu de CO_2 et alimentant tous les bâtiments par un réseau de chaleur (voir rubrique travaux de cette édition).

Concrètement, la commune de Baelen prend une série d'initiatives, avec l'aide de partenaires, pour vous accompagner et vous stimuler au niveau énergétique :

-L'engagement de Roland Fanielle, conseiller en énergie, présent à la commune de Baelen les semaines impaires et à votre disposition pour toute question sur l'énergie (tél. 087.76.01.10 ou par e-mail : **energie.baelen@publilink.be**)
-Le CPAS fait appel à la guidance énergétique pour aider et conseiller les plus démunis. Au courant de 2009 des réunions et conférences sont programmées à destination de l'ensemble des citoyens.
-Avec Lontzen et Plombières, dans le cadre de la convention de développement durable, l'organisation du projet Action énergie³ (défi énergie). Il s'agit d'un suivi individualisé de familles volontaires durant 6 mois visant à diminuer les consommations en énergie.
-Toujours avec nos 2 communes partenaires, l'organisation des journées « haltes énergie » des 14 et 15 mars prochains, où des particuliers de nos trois communes ouvrent leurs portes pour montrer ce qu'ils ont mis en place pour économiser l'énergie dans leurs habitations.

Le Savez-vous ?

- La consommation énergétique moyenne d'un ménage se répartit de la manière suivante : chauffage 75%, eau chaude 12%, électricité 10% et cuisson 3%.
- Au niveau du poids des factures énergétiques, le chauffage représente 50% et l'électricité 30% !
- Un ménage wallon moyen produit 9 tonnes de CO2 par an, 6,5 t pour le logement et 2,4 t pour la voiture.
- 1 Kw/h correspond à 0,1m³ de gaz, ou 10 cl de mazout ou 1 ampoule de 100w allumée pendant 10 heures.
- Pour produire l'équivalent en énergie d' 1 Kw/h, un être humain devrait travailler durant toute une journée. 1 Kw/h d'électricité n'est pourtant vendu qu'à 22 cts.

« Lontzen, séance d'information du 15 décembre dernier pour le lancement de l'action énergie³ »

1. Action énergie³ ou « le défi énergie » des familles

De janvier à juin 2009, 10 familles baelenoises font le pari de diminuer leurs dépenses énergétiques de 10%. Elles économiseront ainsi 1 tonne de CO_2 par ménage. Ces familles vont adopter, pendant 6 mois, une série d'éco-gestes parmi la centaine suggérée. Exemples : Maintenir une T° max de 19 à 20° le jour (-400kg !), fermer les rideaux, stores... pendant la nuit, limiter la T° de votre chauffe-eau à 50°, conduire de manière souple et sans climatisation...
Pour se déplacer et se chauffer, un ménage belge produit environ 9 tonnes de Co_2 par an. Sans grands efforts, cette action énergie permettra de faire la démonstration qu'une réduction d'1 tonne de CO_2 est possible sans investir et sans rien perdre en confort.
Le gain sera également financier, car 1 tonne/an, cela peut représenter par exemple 250 litres de mazout + 1500 km en voiture, soit 320 Euros.
Cette initiative est partagée par les communes de Lontzen et Plombières, qui se sont associées à Baelen au travers d'une convention de Développement Durable, convaincues qu'elles étaient de la nécessité de se responsabiliser face aux menaces qui pèsent sur la planète.
Premier projet transcommunal mis en œuvre, cette action énergie³ -le « 3 » pour mettre en évidence la force résultant de l'union des 3 communes-, vise à créer une dynamique et un partenariat fort autour du Développement Durable en associant des citoyens prêts à s'engager concrètement.
A l'origine de l'initiative : la Fondation rurale de Wallonie, qui soutiendra tout au long de ce véritable défi les ménages pilotes en partenariat avec les communes (mise à disposi-

tion de divers appareils de mesure ainsi que du conseiller énergie pour des visites domiciliaires) et le Réseau Eco-consommation (soutien scientifique au travers de l'analyse des économies faites).
Cette acion se déroulera pendant les 6 premiers mois de l'année 2009.
Pratiquement, les participants à l'action énergie³ commenceront par apprendre à connaître leur consommation énergétique par l'analyse de leurs factures, ils choisiront ensuite parmi les éco-gestes suggérés ceux qu'ils vont tenter d'appliquer et suivront alors l'évolution de leurs consommations.
Pour les soutenir dans leur démarche, ils pourront bénéficier de conseils personnalisés via une permanence téléphonique ou via un email mis en place dans le cadre de cette action. Ils pourront aussi participer à des réunions organisées afin de leur permettre de partager leurs expériences et de rencontrer des experts.

Nous vous invitons, au travers du Bulletin communal, à suivre ces familles et à vous associer à cette dynamique. L'opération ne vise pas uniquement ces 10 ménages. L'idée, c'est que leur expérience démontre l'accessibilité et la simplicité de ce défi.
Participez à faire de Baelen une commune exemplaire au niveau de sa gestion énergétique !

« M. Mommens de l'asbl réseau éco énergie accompagnera les ménages et animera les réunions tout au long du défi.»

Contact et renseignements :
Vincent Laviolette
Site **www.frw.be**,
e-mail : **v.laviolette@frw.be**
tél. 080.67.84.70

La famille SCHOONBROODT-PIRON, rue Jean XXIII, se lance durant ces 6 prochains mois dans le défi énergie. Nous l'avons interrogée sur ses attentes et motivations

La famille Schoonbroodt-Piron se compère et s'enthousiaste à l'idée de relever le défi.

Qu'est ce qui vous a motivés, vous et votre famille, à participer à ce défi ?

Nous sommes conscients qu'il existe de petits trucs pour empêcher le gaspillage d'énergie : on en entend parler autour de nous, dans les médias, on entend plusieurs versions. Avec ce projet, on s'est dit que c'était un bon moyen d'avoir les infos pertinentes directement auprès d'experts avec possibilité d'en savoir plus ou de comprendre le pourquoi du comment. Ensuite, puisque économie d'énergie = économie tout court, on s'est dit : on se lance.

Qu'attendez-vous concrètement de cette opération ?

Un diagnostic de la consommation énergétique de notre famille (2 adultes, 2 enfants) et de notre maison, de petits trucs, des déclics à avoir qui nous permettront de réduire les pertes ou dépenses énergivores. Nous en connaissons certains mais d'autres sont peut-être très efficaces ou plus efficaces et moins connus.

Espérez-vous que votre démarche fasse tache d'huile ? De quelle façon ?

En en parlant autour de nous, en expliquant de manière concrète, ou preuve à l'appui, les résultats obtenus.

Qu'attendez-vous comme implication et suivi de la part de vos élus ?

Un p'tit coup de pouce financier ou matériel (couverture, polar,...), des encouragements, une écoute.

Avez-vous déjà initié certains changements chez vous ?

On y pense et on est conscient de certains endroits énergivores dans notre maison (par ex. notre hall d'entrée). On attend d'en discuter dans le cadre de ce défi afin d'avoir le maximum d'éléments en main. Par exemple, existe-t-il des aides de la Région Wallonne ou autre pour entamer certains travaux d'isolation ?

Quel message souhaitez-vous faire passer à vos concitoyens ?

Que ces petits trucs ou ces déclics sont à la portée de tous et que c'est dommage de s'en priver, avec des conséquences néfastes. Autant démarrer maintenant.

Que pensez-vous du fait que cela fait suite à la convention DD et que l'action concerne des habitants de 3 communes en même temps ?

D'une part, on peut envisager certaines économies d'échelles (par ex. si plusieurs ménages envisagent des travaux communs) et, d'autre part, on peut bénéficier d'un plus grand nombre d'experts, de témoignages. Les résultats et les initiatives toucheront, de plus, une population plus étendue.

2. Les journées « Haltes énergie » des 14 et 15 mars 2009

Si l'action énergie³ ou « défi énergie » porte sur une analyse de ses consommations et une modification de certains comportements, les journées « haltes énergie » consistent à ce que des citoyens ouvrent leurs maisons neuves ou plus anciennes pour montrer des aménagements, investissements réalisés en vue d'économiser l'énergie.

Dans la pratique, on pourra visiter des isolations de toits dans d'anciennes maisons, de l'isolation thermique extérieure avec crépis, des installations avec panneaux solaires couplés à divers types de chauffage, des panneaux photovoltaïques, des ventilations mécaniques avec récupération de chaleur, des systèmes de chauffage par pompe à chaleur, du chauffage au sol, des puits canadiens, des maisons basses énergies, des constructions bioclimatiques...
En partant de la salle la Cantellerie, face à la maison communale de Baelen, qui servira de point d'accueil central pour la commune, vous pourrez visiter à votre guise. Dans la Cantellerie, le conseiller en énergie, Roland Fanielle répondra à toutes vos questions avant ou après les visites. Sur les deux jours, des conférences seront organisées. Un véhicule de la Région Wallonne appelé « Solwatmobile » sera également présent pour montrer simplement les panneaux solaires et les diverses primes.
Il ne s'agit pas d'un salon du bâtiment avec des professionnels mais d'un échange entre citoyens où l'on pourra voir fonctionner, toucher des installations. Les habitants qui ouvriront leurs portes répondront à toutes les questions et partageront leur expérience : le coût de l'investissement, si on peut le réaliser soi-même, le parcours pour obtenir des primes, le gain d'énergie mesuré depuis l'installation, si c'était à refaire ce que l'on aurait modifié, les difficultés rencontrées, l'ampleur des travaux à réaliser ... Bref, du concret, du pratique, dans un esprit de convivialité.

Les journées « haltes énergie » des 14 et 15 mars 2009 issues du groupe de travail sur le développement durable auront lieu le même week-end dans nos communes partenaires de Lontzen et Plombières.
Le principe de fonctionnement est identique : un point central dans chaque commune où chaque visiteur reçoit une carte pour trouver facilement les habitations à visiter. Bien entendu, les habitants de notre commune sont les bienvenus à Lontzen et Plombières et vice versa.
Avec un objectif d'une dizaine de lieux de visite par commune, les visiteurs auront l'embarras du choix et pourront emmagasiner un maximum d'information en se déplaçant dans un rayon de 15 km maximum.
Notez les 14 et 15 mars 2009 dans vos agendas.

Un « toutes-boîtes » avec les adresses à visiter sera distribué au début du mois de mars.